

Introduction générale

Nous étudions un sujet qui fait partie du domaine de la linguistique, sachant que ce champ est en interaction avec plusieurs sciences qui prennent également la langue comme objet d'étude. La linguistique cherche à décrire la langue en générale. La construction de la phrase en syntaxe constitue un vrai élément de ce type d'études. D'ailleurs, cette construction pose problème aux apprenants soudanais dans l'étude de la langue française, d'où vient l'importance de notre choix dans cette recherche.

L'adverbe est considéré comme un des éléments facultatifs de la phrase en français. Il se caractérise aussi par son aptitude de se mobiliser à travers toute la composition phrastique, de plus, il entre en relation de dépendance avec les autres constituants de la phrase y compris le verbe, l'adjectif ou un autre adverbe. L'adverbe est également connu par sa capacité d'apporter une modification syntaxique ou sémantique pour un des constituants de la phrase ou pour la phrase elle-même, et selon sa mobilité au sein de la phrase, l'adverbe peut donner une fonction syntaxique et un rôle sémantique très variés. L'adverbe se comporte comme un élément circonstanciel qui peut entretenir des types de rapports différents au reste de la phrase. L'adverbe peut être une marque qui oriente la phrase vers un sens déterminé selon l'interprétation argumentative.

Le sujet de cette recherche est intitulé : **la construction**

de l'adverbe en français. Plusieurs raisons nous ont poussé à étudier ce sujet. Tout d'abord, les études de la syntaxe ont profondément modifié les données et les problématiques qui caractérisent le domaine de la grammaire traditionnelle. Dans ce sens, nous mettons en compte l'étude de l'adverbe en syntaxe qui fait attention à la fonction syntaxique et au rôle sémantique, ce qui n'est pas le cas dans la grammaire traditionnelle. L'objectif de ce travail est de montrer premièrement les lacunes de la description de l'adverbe dans la grammaire traditionnelle. Deuxièmement, nous sommes si intéressé généralement par les composants de la phrase en français dont l'adverbe fait partie. Pour quoi l'adverbe en particulier ? Parce que l'adverbe se caractérise par des facteurs importants. Il s'agit de l'invariabilité de sa forme ; son caractère facultatif et sa dépendance syntaxique, de plus, sa capacité à donner des apports sémantiques. Une autre raison du choix se base sur le besoin de perfectionner notre connaissance sur l'adverbe. Les étudiants ont des lacunes remarquables dans l'usage de l'adverbe qu'ils l'utilisent selon les règles de la grammaire traditionnelle ne mettant pas en considération la fonction et le rôle de l'adverbe : deux facteurs qui caractérisent la syntaxe. C'est le quatrième motif qui nous encourage de mener un travail ciblé et perfectionné dans cet aspect.

L'objectif fondamental de notre étude de l'adverbe est de montrer la différence existant entre la grammaire traditionnelle et la syntaxe dans la construction de

l'adverbe en français, tout en mettant l'accent sur sa fonction syntaxique et son rôle sémantique.

Les questions de la recherche que nous nous posons sont :

1- En quoi les règles de la grammaire traditionnelle se diffèrent de celles de la syntaxe concernant la construction de l'adverbe ?

2- Quelle modification du sens l'adverbe pourra-t-il donner selon son placement au sein de la phrase ?

La méthodologie à partir de laquelle nous allons réaliser notre étude sera descriptive et explicative.

Le travail de notre recherche sera développé en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous définirons les notions principales qui sont nécessaires à l'étude de ce travail comme (la linguistique, la grammaire, la syntaxe, la sémantique et l'adverbe).

Dans le deuxième chapitre, nous montrerons la construction de l'adverbe dans la grammaire traditionnelle avec des exemples illustrant cette construction. Le troisième chapitre sera consacré à l'étude en détail de la construction de l'adverbe en syntaxe en donnant beaucoup d'exemples, sachant que ce chapitre a pour rôle fondamental de montrer la différence existant entre la grammaire traditionnelle et la syntaxe dans le cas de l'adverbe. Dans le quatrième chapitre, nous précisons le placement de l'adverbe en syntaxe tout en faisant un rapport avec celui donné par la

grammaire traditionnelle, dans le but de mettre en relief l'importance de ces valeurs syntaxiques et sémantiques du placement de l'adverbe au sein de la phrase. A cela s'ajoute le fait que nous soulignons, au fur et à mesure, l'insuffisance de la grammaire traditionnelle.

Cette recherche se terminera par une conclusion où nous synthétisons les points essentiels concernant la construction de l'adverbe en français.

Premier chapitre

Définition des notions de base de l'étude

Dans ce chapitre, nous définirons les termes principaux comme la *linguistique*, la *syntaxe*, la *grammaire*, la *sémantique*, l'*énonciation*, la *phrase* et l'*adverbe*. Nous donnons aussi des explications sur les critères des fonctions syntaxiques, en plus d'un éclairage des notions comme l'*énoncé*, la *phrase*, l'*argumentation* et

l'énonciation, puisque notre étude s'intéresse principalement au rôle sémantique que l'adverbe peut jouer au sein de la phrase.

1. la linguistique

D'après Le Petit Larousse (2011 : 591) la linguistique est

«science qui a pour objet l'étude du langage
et des langues»

Nous trouvons que cette définition figure la linguistique en tant que science qui s'intéresse au langage et à la langue.

Selon Christian Baylon, *Initiation à la linguistique* (2007 : 17) la linguistique est

«l'étude scientifique du langage humain,
vocale, tel qu'il se réalise par une langue,
système de signes linguistiques et système
de règles»

Cette définition indique que la linguistique étudie la langue comme un système de signes linguistiques et système de règles, c'est-à-dire le domaine étudié d'une manière scientifique par la linguistique, c'est le langage dans son ensemble.

Il coexiste deux conceptions dans l'étude de la linguistique qui sont :

1.1. La linguistique comme description des langues

S'appuie sur l'observation objective du comportement linguistique des sujets parlants, elle décrit une langue comme telle, considère que l'étude d'un état de langue peut avoir une valeur explicative, et non seulement descriptive. Elle considère la langue comme un système de signes linguistiques.

1.2. La linguistique comme étude du fonctionnement du langage

Elle considère que les langues particulières ne sont que des cas particuliers du langage. Les langues se différencient les unes des autres, non seulement dans leurs structures profondes mais aussi dans leurs variations superficielles. Chaque langue peut avoir ses éléments combinatoires (ibid.2007 :17).

2- La syntaxe

D'après Véronique Schott-Bourget, APPROCHES DE LA LINGUISTIQUE (1994 : 33) la syntaxe est

«l'équivalent étymologique de construction, elle s'intéresse donc aux règles qui président à l'ordre des mots, aux relations qu'il entretient entre eux, à leur fonctionnement. La syntaxe contribue naturellement à l'élaboration du sens de la phrase»

Nous remarquons que la syntaxe à partir de cette définition ne s'intéresse pas seulement aux relations qui

unissent les mots et leurs règles de construction mais elle ajoute deux caractéristiques de la phrase qui sont la fonction et le sens.

2.1. Les fonctions syntaxiques

La fonction d'un mot ou d'un groupe de mots est le rôle que cet élément joue dans la structure de la phrase où cet élément est employé. Il est nécessaire que la fonction du mot doive se définir toujours en termes relationnels. Les fonctions syntaxiques peuvent se définir selon différents critères qui sont :

2.2. Les critères positionnels

Ils donnent à un élément une place par rapport à d'autres éléments de la phrase. Le français moderne offre une liberté partielle dans l'ordre des mots, et qui joue un rôle important dans la reconnaissance des fonctions. La fonction peut aussi se définir d'après son caractère facultatif ou obligatoire, par exemple, l'adjectif attribut ne sera pas effacé dans une phrase qu'il fait partie obligatoire de son origine structurale : *Paule est malheureux*, l'adjectif (malheureux) qui est attribué, laisse la phrase agrammaticale ou incomplète dans le cas de son effacement.

La fonction peut être marquée par son caractère obligatoire ou facultatif. Certains éléments relationnels comme les conjonctions de subordination montrent un rapport entre les éléments qui les suivent et un autre élément de la phrase, qui sont appelés des marqueurs de fonction, par exemple : *le héros de la pièce.....* Dans cet

exemple, la préposition (de) relie le terme facultatif (la pièce) et tous les deux sont liés au nom (le héros) qu'il complète (Martin regèle et al, 2009 : 207).

2.3. Les critères morphosyntaxiques

Les critères morphosyntaxiques se trouvent dans le cas d'accord avec un élément rattaché, le sujet par exemple, régit le verbe en genre et en nombre. Par exemple : *Ils sont contents*. Dans cet exemple, le sujet s'accorde syntaxiquement avec le verbe et l'adjectif attribut. Ce rapport est mis dans le cas du pluriel pour les trois constituants (le sujet, le verbe et l'adjectif).

2.4. Les critères manipulateurs

Selon ces critères, certaines fonctions sont associées à des changements structurels dans l'économie de la phrase. Par exemple, l'objet de la phrase active devient le sujet de la phrase passive. Par exemple : *la police cherche le coupable* (phrase active) dans laquelle son objet (le coupable) devient un sujet dans la phrase passive comme : *le coupable est cherché par la police* (phrase passive).

2.5. Les critères catégoriels

Ils spécifient la nature des éléments qui sont capables de remplir une fonction donnée. Par exemple, la fonction attribut sera remplie par un adjectif, un groupe adjectival, certains adverbes et un pronom. Voilà un exemple de la fonction attributive : *Sylvie est jolie, Sylvie est folle du*

bonheur, Paule est bien, Ali est ambitieux, son frère l'est aussi.

2.6. Les critères interprétatifs

Ils associent à une fonction syntaxique un rôle sémantique dans l'interprétation de la phrase. Les grammaires traditionnelles caractérisent la fonction du sujet par une disjonction de propriétés interprétatives, elles montrent l'incapacité de déterminer ou identifier le sujet syntaxique de la phrase, qui peut donner un rôle d'agent, de patient ou d'instrument, et que ses rôles sont déterminés par le rôle sémantique du verbe. Dans la forme active et passive, par exemple, le changement structural du sujet ne s'accompagne pas des rôles des groupes nominaux concernés : *l'attaquant marque le but – le but est marqué par l'attaquant*. Ce qui est essentiel à savoir que le sujet syntaxique peut exprimer d'autres rôles qui sont comme : instrumental (ce stylo écrit bien), bénéficiaire (Paule a reçu une lettre), locatif (ce chemin conduit au cinéma) ou causale (la blessure m'empêche de vous voir) (ibid.2009 : 208-209, 245).

3. La grammaire

D'après Le Petit Larousse (2011 :) la grammaire est

«ensemble des règles phonétiques, morphologiques, et syntaxiques, écrites ou orales, d'une langue ; étude et description de ces règles»

Nous constatons d'après cette définition que la

grammaire dans sa spécialité, s'intéresse aux règles qui composent une langue, cette étude vise à décrire et étudier la langue dans ses côtés morphologiques, phonétiques et syntaxiques.

3.1. L'approche syntaxique de la grammaire de dépendance

La grammaire de dépendance est élaborée par Lucien Tesnière, selon lui, les mots comme constituants de la phrase s'établissent entre eux des rapports de dépendance dont il s'efforce de rendre compte par des schémas qu'il nomme "stemmas". Il dit aussi qu'il existe entre les mots une hiérarchie, pour lui, ce sont des connexions.

Tesnière classe les mots en deux catégories : les mots pleins et les mots vides. Les premiers sont les substantifs, les verbes, et les adverbes, objet de notre d'étude. Il distingue les mots vides en deux classes : les jointifs c'est-à-dire les coordonnants et les transitifs comme (subordonnants, prépositions, verbes auxiliaires, suffixes et désinences) leur fonction est de transformer la catégorie des mots pleins.

Par exemple, un adverbe peut transformer un substantif comme (bien- le bien) (opcit.1994 : 36-37).

4. La sémantique

La Grammaire méthodique du français (2009 :42) définit la sémantique comme

«elle a pour objectif l'étude du sens véhiculé

par les différents types de formes signifiants»

Nous remarquons que l'objet de la sémantique en tant que domaine particulier, est l'étude significatif des différentes formes de la langue, cette discipline met clairement l'accent sur la transmission du sens des mots de la phrase.

4.1. La description sémantique de la langue

La description sémantique de la langue signifie l'ensemble de connaissances qui permettent de prévoir le sens que chaque énoncé de la langue reçoit effectivement dans chaque situation où il est utilisé. Lorsqu'on parle de la prévision, il faut que la chose prévue puisse être connue, c'est-à-dire observée, la description sémantique pour prévoir la signification des énoncés doit être prise par leur situation d'emploi. Alors cette signification qui constitue une donnée observée ne doit pas être hors de la théorie linguistique. La signification de l'énoncé doit être décrite dans son emploi effectif (Ducrot, 2008 : 106-107).

4.2. La description sémantique d'un énoncé

La description sémantique d'un énoncé implique la recherche d'une structure sémantique de cet énoncé, de formules en décrivant le sens, formules construites sur un petit nombre de modèles bien définis.

On peut trouver le sens des mots dans les dictionnaires. A tout énoncé d'une langue doit correspondre une

description sémantique. Celle-ci peut s'appuyer sur le fonctionnement logique du langage ou sur une base psychologique, ou même encore distinguer divers niveaux d'analyse. Mais la description sémantique de l'énoncé peut lier d'autres descriptions des énoncés plus simple, ce type d'analyse comprend le posé et le présupposé qui s'illustrent dans cet exemple :

1. Paule continue à fumer.

Cet énoncé peut comprendre deux descriptions différentes : Paule a fumé dans le passé (présupposé), Paule continue à fumer dans le présent (posé) (ibid.2007 : 143-144).

4.3. La sémantique et la syntaxe

Si la sémantique et la syntaxe sont liées, la structure profonde seule peut contribuer au sens. La structure profonde s'identifie à la représentation sémantique des phrases. Le rôle des lexèmes (petites unités sémantiques) est profondément changé. Pour déterminer le sens d'une phrase donnée, on doit recourir à la situation où cette phrase est produite (Opcit.2007 :140).

5. La phrase

D'après LE PETIT ROBERT (2011 :1892) la phrase est définie comme

«tout assemblage linguistique d'unité qui fait sens
(mots et morphèmes grammaticaux) et que l'émetteur
et le récepteur considère comme un énoncé complet,

unité minimale de communication».

Cette définition du terme *phrase* considère la phrase comme un ensemble des mots qui transmettent un sens et que cette phrase sera complétée par le rôle d'émetteur et du récepteur.

Selon la Grammaire méthodique du français (Opcit.2009 : 195) la phrase est

«Une séquence de mots que tout sujet parlant non seulement est capable de produire et d'interpréter, mais il sent aussi intuitivement l'unité et les limites».

Nous trouvons que cette définition est très solide pour le terme phrase en montrant qu'elle est un assemblage des mots et que le sujet parlant joue un rôle fondamental dans la production et dans l'interprétation de la phrase, de plus qu'il est apte aussi de sentir intuitivement la composition de cette phrase et ses limites. Il est clair que la sémantique donne un rôle très considérable au sujet parlant.

5.1. La construction de la phrase

La phrase est une succession de mots qui obéit à des règles précises. Dans son enchaînement, la phrase doit être grammaticalement correcte, de plus, elle doit respecter les règles morphosyntaxiques, et aussi la cohérence sémantique. Pour que la phrase soit recevable et interprétable, elle doit nécessairement respecter la cohérence sémantique.

La phrase est lieu de construction entre les constituants qui la composent dans une organisation hiérarchique, les mots se trouvent se tisser entre eux par des liens de dépendance (Opcit.1994 : 31,33-34).

5.2. Le sens d'une phrase

La phrase doit être régie par des règles lexicales et morphosyntaxiques, de plus, pour qu'elle ait un sens, elle doit être compréhensible. Mais cette définition ne semble pas satisfaisante, plusieurs linguistes ont cherché s'il y a un rapport entre le sens de la phrase et sa vérité. Pour connaître un sens de la phrase, il faut connaître les conditions de sa vérité. Pour comprendre cette idée de vérité, nous citons l'exemple suivant pour l'examiner :

2.Le roi de France est chauve

Dans cet exemple, toutes les règles grammaticales et morphosyntaxiques sont respectées, ainsi qu'il y a cohérence entre le substantif et l'adjectif qualificatif, mais cet exemple n'inclue pas les conditions de vérité, parce qu'il n'existe pas (un roi de France) à l'heure actuelle (Opcit.1994 :53)

5.3. Du sens phrastique à la signification énonciative

Une phrase produite et interprétée dans des conditions ordinaires acquiert une signification énonciative ou contextuelle. Cette signification englobe tous les facteurs liés à la situation de communication. Nous analysons les termes *sens* et *signification* que nous avons l'habitude de

les utiliser indifféremment.

La question : Que signifie la phrase quelconque ? Est entendue en deux sens distincts et étroitement indépendants :

Dans le premier sens, elle se paraphrase par : Que veut dire la phrase (x) ? La question porte ici sur le sens de la phrase, qui est déterminé à l'intérieur de la langue, c'est-à-dire c'est son sens phrastique, et que cette phrase ne comprend aucun élément contextuel ou situationnel. Par exemple, *les dossiers de ton bureau ne sont pas mis dans leurs places*, cet énoncé peut avoir le sens phrastique suivant : il voit que les dossiers sont mal mis dans le bureau où se trouve le destinataire.

Dans le deuxième sens, la question Que signifie la phrase (x) ? Cette question peut se paraphraser par Que veut l'énonciateur de la phrase p ? Dans ce cas-là, la question concerne les énoncés qui correspondent à la phrase p, Le sens de cette phrase varie selon les circonstances, c'est-à-dire l'énoncé dans son interprétation devra considérer les facteurs situationnels de sa production, donc le même énoncé, selon la situation sera interprété comme un conseil : *placez tes dossiers dans leurs places*, ou comme un ordre : *place tes dossiers dans leurs places*. Nous pouvons dire d'après ces deux situations distinguées que dans la première conception, le sens de la phrase se crée dans la phrase elle-même, c'est-à-dire à l'intérieur de la langue se trouve le sens de la phrase, alors que dans la seconde conception, le sens de la phrase se varie selon la

situation énonciative, par ce que dans ce cas, la signification énonciative dépend sur l'énonciateur de la phrase (Opcit.2009 : 931-932).

5.4. Le sens

Ducrot dans Dire et ne pas dire (2008 : 308) définit le sens comme

«La valeur sémantique d'un auditeur (notamment je l'ai dit, le locuteur et l'allocutaire) donne à un énoncé, en d'autres termes l'interprétation que lui attribue un témoin, qu'il soit extérieur au processus de communication ou y soit engagé, et, dans ce cas qu'il y soit actif ou passif».

Nous remarquons que Ducrot considère que le sens est une valeur sémantique ou une interprétation adressée par un locuteur dans un énoncé donné en attribuant à lui un interlocuteur, la valeur sémantique peut se trouver hors ou incluse dans l'énoncé communiqué, dans les deux situations, cette valeur peut être active ou passive.

6. L'adverbe

D'après Le petit Larousse (2011 :17) le terme adverbe est

« mot invariable dont la fonction est de modifier le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe ».

Quand nous étudions cette définition, nous pouvons montrer que le mot (adverbe) est un mot invariable mais

la fonction que joue ce terme dans une phrase donnée est de donner un sens à un des constituants de la phrase simple, soit un adjectif, un verbe ou un autre adverbe.

Selon le bon usage (2011 :954) l'adverbe se définit comme

«un mot invariable qui est apte de servir de complément à un verbe, à un adjectif, à un autre adverbe».

A partir de cette définition, nous trouvons que le bon usage donne une définition peu semblable à celui du Petit Larousse notamment dans l'idée du sens que l'adverbe pourra donner, mais la différence montrée par le bon usage est que l'adverbe peut être un complément d'un adjectif, d'un verbe ou d'un autre adverbe.

7. L'argumentation dans la langue

Selon Ducrot dans L'argumentation (1996 :24), qui définit L'argumentation comme

«une opération qui prend appui sur un énoncé assuré (accepté), l'argument, pour atteindre un énoncé moins assuré (moins acceptable, la conclusion)»

Argumenter, c'est adresser à un interlocuteur un argument, c'est-à-dire une bonne raison, pour lui faire admettre une conclusion et l'inciter d'adopter les comportements adéquats (ibid.1996 :24).

Argumenter, c'est démontrer par des arguments, c'est-à-dire par un raisonnement destiné à prouver ou à réfuter

une proposition donnée. La constatation de la part de l'interlocuteur est possible dans le cas où l'argumentation a pour but d'admettre une conclusion (Opcit.1994 :102).

Les linguistes O. Ducrot et J.C. Anscombe dans leur ouvrage intitulé «l'argumentation dans la langue» ont défini l'argumentation comme :

«c'est présenter un énoncé E_1 (ou ensemble d'énoncés) comme destiné(s) à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E_2 à un interlocuteur».

7.1. L'acte d'argumentation

L'acte argumentatif est souvent utilisé pour modifier ce que dit ou pense l'interlocuteur, et c'est grâce à cette caractéristique, il entre dans des relations étroites avec la polyphonie (Opcit.1994 :102).

8. L'interprétation

Ducrot dans Dire et ne pas dire (1991 :307) définit la notion d'interprétation comme

«un moyen, un instrument, alors que les autres disciplines qui ont affaire à elle la prennent pour objet»

Nous remarquons que dans cette définition Ducrot montre l'interprétation comme un moyen ou instrument qu'on doit utiliser pour relever le sens de l'énoncé, mais Ducrot voit que les autres disciplines considèrent le même terme comme un objet.

8.1. L'interprétation en sémantique linguistique

A partir des interprétations données aux énoncés adressés par des locuteurs à des allocutaires, Ducrot essaie de définir la valeur sémantique du matériau linguistique qui intervient dans ces énoncés. Le point de départ sera du type (tel auditeur a interprété tel énoncé de telle façon, tel autre a interprété le même énoncé de telle autre façon) ici le locuteur et l'allocutaire sont tous les deux (des auditeurs).

Une autre démarche nécessaire à ce fait, est d'essayer de découvrir derrière ces interprétations, une valeur sémantique qui est attachée aux mots utilisés, donc, cette valeur sémantique constitue un objet propre, là, où nous devons justifier l'existence et la nature de cette valeur sémantique qui aide à comprendre pourquoi les interprétations peuvent être données à l'énoncé, et non pas pour les autres (ibid.2008 : 307-308). Cette forme d'interprétation s'illustre dans cet exemple :

3. Même Jacques est venu.

Cet exemple peut prendre les différentes interprétations suivantes :

- on ne s'attendait pas à la venue de Jacques.
- la venue de Jacques est plus significative que la venue de quiconque.

9. L'énonciation

Selon Christian Baylon, Initiation à la linguistique (2007 : 46) l'énonciation est

«l'acte d'appropriation de la langue par un sujet
déterminé d'une certaine manière l'énoncé linguistique
qui en résulte et qui en porte des marques, des indices.
ces derniers sont fonction de divers facteurs dont le
locuteur, l'allocutaire, la situation, la référence.....»

Nous cherchons dans cette définition les facteurs cruciaux qui déterminent la notion (énonciation), qui à partir de notre remarque revient au sujet parlant qui est le locuteur dans son appropriation langagière et que cet acte langagier soit dans une situation donnée en utilisant des indices qui permettent à identifier le locuteur, l'allocutaire, la situation de l'énonciation qui contient (le temps, le lieu), donc tous ces facteurs sont donnés dans l'énoncé.

D'après la Grammaire méthodique du français (2009 : 968) l'énonciation est définie comme

«acte de production d'un énoncé par un locuteur dans
une situation de communication. Le locuteur (ou
énonciateur)
adresse un énoncé à un allocutaire, dans des
circonstances
spatio-temporelles particulières».

Cette définition montre clairement qu'il y a des facteurs essentiels dans la production d'une langue qui peuvent se trouver en ensemble dans une forte relation de dépendance. Ces facteurs sont le locuteur et son

interlocuteur, sachant que ces deux éléments sont reliés par un rapport social qui est nécessaire au déroulement de l'échange langagier, de plus les facteurs spatio-temporels qui contribuent à la détermination de l'énoncé. L'énonciation laisse des traces dans l'énoncé, cela nous pousse à dire que la langue n'est pas une simple organisation formelle fermée sur elle-même, mais elle prend en considération son utilisation effective dans une situation de communication.

Les formes linguistiques doivent être mises en relation avec la situation de l'énonciation, ce qui permet complètement de les interpréter. Pour comprendre la notion de l'énonciation, nous donnons cet exemple :

4. J'habite ici

Dans cet exemple, l'identification du locuteur est indiquée par (je) et la localisation spatiale est montrée par (ici) qui sont difficile à saisir si on ne met pas en compte la situation de l'énonciation.

Dans le discours par exemple, les marques linguistiques dont les adverbes spatio-temporels font partie sont très nécessaires pour arriver au sens (ibid.2009 : 969-970).

Les adverbes de lieu et de temps peuvent prendre une valeur déictique, ceux de lieu indiquent le lieu d'énonciation, et ceux de temps indiquent le moment de l'énonciation (ibid.2009 : 973).

9.1. La phrase vs énoncé

La phrase est une pure construction linguistique et

théorique, prise isolément, pouvant se répéter à l'infini mais ne correspondant à aucune réalité. La phrase appartient au domaine du virtuel.

Une phrase dès qu'elle est prononcée dans un certain contexte (circonstances, moment, lieu, interlocuteurs, etc.), devient énoncé unique. L'énoncé appartient au domaine de l'effectif. Une même phrase peut se répéter plusieurs fois mais cette prise des occurrences de phrases donnera plusieurs énoncés différents (Opcit.1994 :58).

9.2. Locuteur et énonciateur

Le locuteur est celui qui produit l'énoncé, alors que l'énonciateur est celui qui est responsable du discours tenu. Certains linguistes montrent que l'énonciateur est celui qui produit l'énoncé, et il est appelé (asserteur), ce qui prend en charge l'énoncé.

10. La pragmatique

Christian Plantin dans son ouvrage L'argumentation (1996 : 12) définit la pragmatique comme

«une discipline qui étudie l'usage des énoncés,
en tenant compte de leur contexte».

Nous trouvons que cette définition s'attaque à la pragmatique en tant qu'étude des énoncés, cette étude devra forcément mettre dans son compte le facteur du contexte qui est essentiel dans les déchiffrements des énoncés.

La pragmatique est en fort rapport avec l'argumentation, elle constitue un vaste domaine, que l'on retrouve dans toute sa diversité dans son application à l'argumentation (ibid.1996 : 12).

10.1.L'acte illocutoire

La grammaire méthodique du français (2009 : 983) définit l'acte illocutoire comme

« C'est l'acte de langage proprement dit, ce que le locuteur fait en parlant, conformément à une convention reconnue : poser une question, donner un ordre, faire une promesse.....». .

L'acte de langage se repose toujours sur une convention sociale qui associe l'expression linguistique à la réalisation de tel acte de langage particulier. Sachant que les actes de langage ne se réalisent que par le langage. Tout locuteur, quand il énonce une phrase dans une situation donnée, accomplit un acte de langage, qui établit un certain type de relation avec l'allocutaire, par exemple, quand le locuteur pose une question, il établit de même son droit d'interroger et le devoir de l'interlocuteur de répondre. L'illocutoire peut refuser le rôle que lui a imposé par une question (ibid.2009 : 980,982).

11. Les modalités

Dans l'étude de la langue, les modalités sont considérées comme des éléments qui expriment un certain type

d'attitude du locuteur par rapport à son énoncé. La modalité peut être explicite comme dans cet exemple

5. *Marque est sans doute parti.*

Dans cet exemple, la locution adverbiale (sans doute) marque le degré de certitude que le locuteur montre à son énoncé, ou la modalité peut être incorporée dans le contenu propositionnel comme dans cet exemple :

6. *Paule arrivera demain.*

Dans cet exemple, le temps de future envisage l'énoncé sous le terme de la probabilité. L'absence totale de la modalité dans l'énoncé correspond à un jugement de réalité.

L'approche énonciative distingue la modalité en deux types :

11.1. Les modalités d'énonciation

Ce type de la modalité renvoie au sujet de l'énonciation en montrant son attitude énonciative dans sa relation à l'allocutaire.

Ces modalités sont indiquées dans les types de phrases énonciatives, soit déclaratif, interrogatif ou injonctif et que ces types de phrases peuvent exprimer successivement un ordre, un questionnement, etc., à l'intention de l'allocutaire.

11.2. Les modalités d'énoncé

Ce type de la modalité se distingue de ce lui

d'énonciation, ici, il renvoie au sujet de l'énonciation tout en montrant son attitude par rapport au contenu de l'énoncé. Ces modalités expriment la manière dans laquelle l'énonciateur apprécie le contenu de l'énoncé.

Nous remarquons que d'après ces deux types de la modalité, l'attitude du locuteur peut se montrer dans le premier type qui apprécie la relation entre le locuteur et son allocutaire, alors que dans le deuxième type, apprécie le rapport du locuteur envers son énoncé (2009 : 975).

Bilan

Nous avons essayé de définir des termes principaux qui ont un rapport avec le sujet étudié. De plus, nous avons donné quelques éclairages sur les rapports entre phrase vs énoncé et locuteur vs énonciateur. Nous avons aussi abordé les formes de modalité qui donnent différents types pour l'énoncé adressé.

Deuxième chapitre

Construction de l'adverbe dans les grammaires traditionnelles

Dans ce chapitre, nous présenterons les règles de construction de l'adverbe en français selon les grammaires traditionnelles. Pour ce faire, nous nous baserons sur les quatre livres suivants : la Grammaire expliquée, la Grammaire progressive, la Grammaire alphabétique et le Bon usage. Nous avons choisi ces livres parce qu'ils sont les plus disponibles et utilisés ici au Soudan. Nous voulons précisément éclairer toutes les formes constitutives de l'adverbe d'après ces manuels. De plus, toutes ces règles auront beaucoup d'exemples illustratifs. Nous rappelons que notre objectif principal est de montrer l'insuffisance des Grammaires traditionnelles dans le cas de l'adverbe, cette insuffisance sera l'étude de notre troisième chapitre qui détaillera la construction de l'adverbe en syntaxe qui se base clairement sur les apports sémantiques et les rapports syntaxiques tout en s'appuyant sur le livre de Grammaire méthodique du français (2009).

1. La formation de l'adverbe

Dans la Grammaire expliquée du français (2002 : 184-185)

«Les adverbes sont d'origines et de formation très diverses».

Ainsi on peut trouver:

1.1. Des formes simples

Bien, mal, hier, là, loin, mieux, moins, plus, puis, tout, tard, très, etc.

1.2. Des formes soudées

Les adverbes soudés sont des adverbes composés comme : *Bientôt* (adverbe +adverbe), *longtemps* (adjectif+ nom), *dedans* (préposition +préposition), *au-dessous* (préposition+ adverbe), *autrefois* (déterminant+ nom), *de bonne heure, tout à fais* (locution adverbiale).

1.3. Des formes avec le suffixe (ment)

Le suffixe (ment) est ajouté à l'adjectif au féminin -c'est la catégorie la plus utilisée.

Selon la Grammaire progressive (1997 :104)

«Les adverbes en (ment) expriment la manière
et sont formés de plusieurs façons».

Si l'adjectif au masculin se termine en une consonne, on ajoute un (e) à la forme du féminin, puis, on ajoute (ment).

Observons ces formes dans le tableau suivant :

Adjectif masculin	Adjectif féminin	Adverbe
Certain	Certaine	Certainement
Naturel	Naturelle	Naturellement
Vif	Vive	Vivement

Cruel

Cruelle

Cruellement

Regardons ces exemples :

7- On tutoie **certainement** un vieil ami

8- **Naturellement**, vous êtes invité à notre mariage

9- Nous regrettons **vivement** votre absence. (Opcit : 2002-148)

Si l'adjectif au féminin est terminé par un (e), ici on ajoute seulement le suffixe (ment). Comme dans le tableau suivant :

Adjectif masculin	Adjectif féminin	Adverbe
Rapide	Rapide	Rapidement
Difficile	Difficile	Difficilement
Incroyable	Incroyable	Incroyablement
Facile	Facile	Facilement

Voici des exemples qui illustrent cette forme :

10- Elle comprend **rapidement**.

11- Ils sont **facilement** passés à l'examen.

12- Elle a appris **difficilement** à conduire.

Si l'adjectif au masculin se termine par une voyelle, on ajoute directement le suffixe (ment). C'est-à-dire on n'a pas besoin de mettre un (e) à l'adjectif féminin, ici la formation de l'adverbe se fait à partir de l'adjectif masculin auquel on ajoute le suffixe (ment). Cette voyelle peut être (i, ai, é, u, etc.) regardons cette règle de formation dans le tableau suivant:(ibid.2002 : 185).

Adjectif masculin	Adjectif féminin	Adverbe
Poli	-	Poliment
Vrai	-	Vraiment
Aisé	-	Aisément
Absolu	-	Absolument

Observons les exemples suivants :

13- *Ce film est **vraiment** joli.*

14- *Cet enfant répond toujours très **poliment**.*

15- *Elle est **absolument** absente.*

Un cas exceptionnel :

Si l'adverbe est formé sur un adjectif féminin terminé par une voyelle et, contrairement à la règle, il garde le (e) du féminin. C'est-à-dire selon cette règle exceptionnelle, la formation de l'adverbe, à l'inverse de suppression de (e) féminin, le garde dans sa transformation en adverbe.

Montrons cette règle de formation dans le tableau

suivant :

Adjectif masculin	Adjectif féminin	Adverbe
Gai	Gaie	gaielement

Nous donnons un exemple à cette forme :
(ibid. 2002 :185)

16- *A la fin du repas, tout le monde discutait **gaielement**.*

Il y a également des particularités dans la formation de l'adverbe :

L'adverbe en (ment), formé de l'adjectif masculin qui se termine par le suffixe (ant), se modifie et donne (amment). Cela veut dire que la forme de l'adjectif masculin donne régulièrement un adverbe auquel on ajoute le suffixe (amment). Voyons ce tableau :

Adjectif masculin	Adjectif féminin	Adverbe
Constant	-	Constamment
Elégant	-	Elégamment

Voici des exemples :

17- *Il fait **constamment** des courses.*

18- Elle s'habille **élégamment** (ibid.2002 : 186).

L'adverbe en (ment) formé de l'adjectif masculin qui se termine par le suffixe (ent), se modifie et donne (emment). Ici on doit directement ajouter (emment) à l'adjectif masculin dans sa formation de l'adverbe.

Illustrons dans ce tableau la formation de l'adverbe selon cette règle :

Adjectif masculin	Adjectif féminin	Adverbe
Prudent	-	Prudemment
Evident	-	évidemment

Voilà quelques exemples illustratifs de ces adverbes : (ibid : 2002-186)

19- Ne vous inquiétez pas ; il agit toujours **prudemment**.

20- Est-ce que tu partiras en vacances cet été ?- **évidemment**.

D'après la Grammaire alphabétique (1995 :55), cette règle de l'adjectif masculin en (ent) qui devient (emment) à l'adverbe, ne se fait pas systématiquement, c'est-à-dire il ne donne pas régulièrement à l'adverbe la forme en (emment). Comme dans le tableau suivant :

Adjectif masculin	Adjectif féminin	Adverbe
Lent	Lente	Lentement
Présent	Présente	présentement
Véhément	Véhémente	véhémentement

Voici quelques exemples de cette forme :

21- *Nous allons **lentement** à l'école.*

22- *Il a **présentement** fait son travail.*

On trouve parmi les règles de l'adverbe, la forme (ément) au lieu de (ement). Cet adverbe est formé à partir de l'adjectif féminin auquel on ajoute le suffixe (ément). Voici un tableau de schématisation :

Adjectif masculin	Adjectif féminin	Adverbe
Aveugle	Aveugle	aveuglement
Confuse	Confuse	confusément
Enorme	Enorme	énormément
Précis	Précise	précisément
Profond	Profonde	profondément

Nous donnons des exemples à cette forme :

23- Il a **aveuglément** écrasé un chien.

24- J'ai **confusément** perdu ma valise.

25- Elle aime **énormément** le chocolat.

26- Ils habitent en France, **précisément** à Paris.

27- Le bébé dort **profondément**. (ibid.1995 : 60)

Une exception se trouve dans le cas où on ajoute un (e) à l'adjectif féminin qui se transforme dans l'adverbe en un accent sur conflexe.

La chute du (e) féminin est signalé par un accent circonflexe qui est très visible dans la formation de l'adverbe. Ce tableau illustre cette forme de l'adverbe :

**Adjectif
masculin**

Assidu

**Adjectif
féminin**

Assidue

Adverbe

assidûment

Citons cet exemple :

28- Elle suit le cours **assidûment** (Opcit.2002 : 185).

Quelque fois, la dérivation de l'adverbe se fait sur une forme plus ancienne de l'adjectif, une forme qui n'existe plus. Observons ces règles suivantes de l'adverbe :

-un adverbe qui se forme à partir de l'adjectif. Cette règle se manifeste dans ce tableau :

Adjectif

Adjectif féminin Adverbe

masculin

Grave

Grave

Gravement

Voilà un exemple :

29- Elle est **gravement** malade.

On a aussi un autre adverbe formé sur un adjectif qui est (grief) qui donne l'adverbe (*grièvement*) mais cette forme d'adjectif n'existe plus.

Ces deux formes d'adverbes mentionnés au-dessus coexistent, mais (*grièvement*) ne concerne que les blessures corporelles. Observons cet exemple :

30- Ils sont **grièvement** blessés.

L'adjectif (bref) donne un adverbe irrégulier, formé en réalité sur un ancien adjectif (brief) qui devient l'adverbe (*brièvement*) comme dans cet exemple :

31- Il a fait **brièvement** l'exposé de la situation.

L'adjectif (gentil) donne également un adverbe irrégulier. Cette forme d'adverbe est montrée dans ce tableau :

**Adjectif
masculin**

Gentil

**Adjectif
féminin**

gentille

Adverbe

gentiment

Nous donnons cet exemple :

32- Elle a **gentiment** proposé de m'aider.

L'expression adverbiale (chaque jour) correspond à deux adverbes plus rares : *quotidiennement* et *journellement*. (ibid.2002 : 185-186)

Nous remarquons que selon toutes ces règles de construction, les adverbes sont formés à partir d'adjectifs. Mais il y a quand même des adverbes qui sont formés grâce à d'autres procédés comme le nom (diable) qui forme l'adverbe (*diablement*). (Opcit : 1995-55-60)

Il faut savoir que tous les adjectifs n'ont pas donné naissance à des adverbes. Voyons ces adjectifs qui ne forment pas des adverbes :(charmant, concis, content, etc.) C'est-à-dire que ce n'est pas régulièrement que tous les adjectifs donnent des adverbes.

Selon le Bon usage (1993-1260) :

«Comme les adjectifs, certains adverbes

Admettent des degrés».

Ces adverbes sont : *loin, pré, longtemps, souvent, vite, etc.*

La plupart des adjectifs employés adverbialement avec des verbes – certaines locutions adverbiales– la plupart des adverbes en – ment et les adverbes comme :*beaucoup, peu, bien, mal.*

L'exception du comparatif des quatre derniers cités , les degrés marquant par des adverbes : *c'est un peu loin, assez loin, moins loin, plus loin, trop loin, etc.*

Une formation avec le suffixe - ons (parfois -on) et préposition (à) pour désigner une position, un mouvement du corps : à *croupetons*, à *reculons*, à *tâtons*, à *califourchon*.

Une formation avec le suffixe - (ette) et la préposition (à) : citons cet exemple :

33- *Vendre à la sauvette*. (ibid.1993 :1251-1253)

Observation particulière :

Lorsque l'adverbe (*bien*) marque le degré, il est incorrect de lui adjoindre (très) ou (fort), lorsque (*bien*) ne marque pas le degré, il peut être précédé de (très) : voyons ces exemples :

34- *Une femme très **bien***.

35- *On peut très **bien** aller au dancing*.
(ibid.1993 :1261)

Il y a quand même des formes du comparatif synthétique : (le comparatif synthétique est une forme de supériorité qui est exprimée parfois par une forme particulière de l'adjectif comme (bon, meilleur, mauvais, etc.) et de l'adverbe comme (beaucoup, plus, peu, moins, bien, etc.). ces adverbes ont comme comparatifs de supériorité respectivement plus, moins, mieux et pis, qui s'emploient aussi comme superlatifs relatifs, ordinairement avec l'article défini. Citons ces exemples :

36- *Il travaille **bien***.

37- *Il travail **mieux** que son frère*.

38- *C'est ce lui qui travaille **le mieux**.* (Ibid.1993: 1262)

Si plusieurs adjectifs au comparatif sont coordonnés, les adverbes se répètent le plus souvent devant chaque adjectif : cette règle est claire dans cet exemple : (ibid.1993 : 1279)

39- *Il est **plus** doux, **plus** patient et **plus** actif que son frère.*

La plupart des adverbes de degré peuvent être suivis de (de) ou de (des), accompagner des noms en marquant la quantité :

40- ***Beaucoup** de femmes.*

41- ***Beaucoup** des femmes.*

- le superlatif relatif a la même forme que le comparatif de supériorité ou d'infériorité. Il s'en distingue seulement par la présence de l'article *défini*. Nous montrons cette distinction dans les exemples suivants :

42- *Il est **plus** aimable – il est **le plus** aimable.*

43- *Il travaille **plus** (ou **moins** ou **mieux**) à la maison qu'au bureau – il travaille **le plus** (ou **le moins** ou **le mieux**) à la maison.*

L'article et l'adverbe du superlatif se répètent d'ordinaire dans la coordination, cela veut dire que l'article défini qui précède l'adverbe le suit et se répète avec l'adverbe dans une coordination propositionnelle. Citons cet exemple :

44- *Il paraît difficile / au regard **le plus** dure et **le plus***

Immobile / de soutenir le sien. (ibid.1993 :1280-1283)

1.4. La construction de l'adverbe (*tout*) :

(*Tout*) est un adverbe quand il précède l'article indéfini : voilà un exemple :

45- *Ce serait **tout** une autre étude.*

Tout + adverbe ou locution adverbiale :

Tout + adverbe : dans la langue courante, (*tout*) s'emploie devant certains adjectifs monosyllabiques pris adverbialement qui sont comme (bas, haut, court, juste, net, sec, etc.), et quand même s'emploie devant certains adverbes en -ment : *Autrement, dernièrement, différemment, doucement, justement, naturellement, etc.*

Tout + locution adverbiale : *tout à coup, tout d'un coup, tout à fait, tout à l'heure, tout d'abord, etc.*

Tout + nom : *tout* exprimant plénitude et renforçant un nom servant d'épithète ou d'attribut s'emploie comme adverbe voici un exemple à cette règle :

46- *Elles étaient **tout** yeux et **tout** oreilles (ibid.1993 :1298 -1299).*

Dans la construction adverbiale, il y a des adverbes de degré qui se composent avec des noms, ces noms sont sans déterminants qui se rapprochent des adjectifs et

sont parfois construits avec des adverbes de degré. Nous montrons ces exemples :

47- *Ils sont **très** amis.*

48- *Elle est **plus** enfant que vous dans sa conduite.*

Cette construction est occasionnelle pour d'autres noms comme :

- des attributs : voici un exemple :

49- *Je suis **bien** barbare, **bien** tyran.*

- des épithètes détachées : regardons l'exemple suivant :

50- *Ce dignitaire, alors **très** vieillard.*

Il y a des adverbes de degrés qui sont formés dans des locutions verbales. Le problème se pose pour les locutions formées d'un verbe et d'un nom sans déterminant :

Il s'agit d'un adverbe qui s'emploie régulièrement avec un verbe, cela ne fait aucune difficulté. Nous citons cet exemple :

51- *Merci de m'avoir fait **assez** confiance pour me choisir comme moniteur.*

52- *J'ai **bien** soif et **bien** faim.*

Il y a normalement des adverbes qui ne s'emploient qu'avec un adjectif ou un autre adverbe, ces adverbes peuvent être comme (très, si, etc.).Voilà un exemple illustratif de l'adverbe (très) :

53- C'est **très** dommage, j'avais **très** mal à la tête.

Nous montrons cet exemple où l'adverbe (*si*) s'emploie avec un adjectif

54- Les auteurs dramatiques n'ont donc pas **si** tort.

55- Ce fruit est **si** délicieux que celui d'hier (ibid.1993 :1307-1308).

Adverbes de négation :

Lorsque la négation est absolue, c'est-à-dire lorsque le fait lui-même est né, on joint à (*ne*) des adverbes ou des mots devenus adverbes. Cela veut dire qu'il y a des mots qui se composent avec (*ne*), ces mots sont des adverbes dans le cas de négation. Le plus courant de ces auxiliaires est (*pas*), mais il a divers concurrents comme (*point*) : nous donnons cet exemple :

56- J'avais fini mon travail, vous ne me dérangez donc **point**.

Il ya des combinaisons d'auxiliaires :

L'usage admet la présence simultanée, à côté de (*ne*), des auxiliaires qui se composent dans un ensemble pour former la négation, ces auxiliaires sont adjoints à la composition de la négation. Ces adjoints sont : *jamais* ou *guère*, et *plus* ou *que* - *de jamais* ou *de plus* et *de personne*, *aucun*, *nul* ou *rien* - sans que ces négations s'annulent. Cette construction est évidente dans ces exemples :

57- Il ne viendra **jamais** plus. Il n'y a jamais qu'un

plat.

58- *Il n'y a **plus** personne, plus rien ne m'étonne.*

L'adverbe (*ci*) ici forme les démonstratifs composés, dans ce cas s'oppose à (*là*) : voilà le type de composition : *Celui-ci, celui-là* – cette forme d'adverbe fait partie de locutions adverbiales. Il s'ajoute à des prépositions sans régime, *ci-dessous et ci-dessus*. L'adverbe (*là*) sert à former divers locutions adverbiales : *là-haut ; là-bas ; jusque-là ; par-là*.

En particuliers (*là*) suivi d'une préposition employée sans régime est l'équivalent du syntagme constitué par cette préposition + cela :

Là-dedans, là-dessous, là-dessus. (Ibid.1993 : 1442-1443)

L'indéfini *tout* s'emploie adverbialement comme dans ces constructions :

-*Tout*+ adjectif : cet adverbe reste invariable dans sa forme sauf devant un nom féminin commençant par une consonne ou se comportant comme s'il commençant par une consonne. Voyons cet exemple où l'adverbe (*tout*)est invariable :

59- *Les murs **tout** entiers, la maison **tout** entière.*

Par contre, l'adverbe (*tout*) varie sa forme dans cette phrase :

60- *Elles étaient **toutes** punies et **toutes** honteuses.*

Certains adjectifs sont employés adverbialement avec

d'autres adjectifs, cette forme est ordinairement invariable. Prenons l'exemple de (*fin*) dans cette phrase : (ibid. 1993 : 1293)

61- *Nous sommes seuls, **fin** seuls – quand elle était **fin** prête.*

2. **Bilan**

Ce chapitre a essayé d'aborder toutes les règles de construction de l'adverbe dans les grammaires traditionnelles, des règles simples, des règles soudées, des formes en- (ment), des exceptions et d'autres règles constructives. Nous avons donné beaucoup d'exemples clairs et évidents pour montrer l'usage correct de ces formes de l'adverbe. Sachant que ces formes de l'adverbe que nous avons donné ci-dessus sont seules les plus pratiquées dans les universités soudanaises tout en négligeant d'autres règles complétives plus importantes que nous les détaillerons dans le troisième chapitre.

Troisième chapitre

Construction de l'adverbe en syntaxe

Dans ce chapitre, nous montrerons les règles de construction de l'adverbe en français selon la syntaxe. Pour arriver à cette fin, nous nous baserons sur le livre de Grammaire méthodique(2009), nous avons choisi ce livre parce qu'il détaille les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques de l'adverbe, ces deux valeurs importantes caractérisent bien la construction de l'adverbe dans cet ouvrage.

Ces règles seront suivies des exemples qui illustrent leur construction dans la phrase. L'adverbe est un des constituants de la phrase française, cet élément entre dans plus d'une construction d'après la syntaxe.

D'après la Grammaire méthodique (2009 :648)

«Les adverbes fonctionnent comme les équivalents d'une phrase ou d'une proposition (ou comme son noyau prédicatif)».

Les équivalents d'une phrase ou d'une proposition sont des adverbes qui forment à eux seuls un énoncé.

1. Le fonctionnement des adverbes de la phrase

Les adverbes de la phrase peuvent constituer des substituants de la phrase qu'ils évitent de la reprendre. Ces adverbes peuvent être : *oui, non, si, etc.* leur fonction est d'apporter une réponse globale, à une question, et qui peuvent s'employer en première position de la phrase comme :

62- *Tu connais M. Martin ?* **Oui** - *Tu ne m'oublierais pas ?* **Si**.

L'emploi de ce type d'adverbe, qui doit être un équivalent d'une phrase, s'illustre aussi dans cette construction :

63- *A-t-il reçu ma lettre ?* - **oui, non, si**.

Dans cet exemple, (*oui, non, etc.*) sont employés comme des équivalents de la phrase, qui dans ce point empêchent la répétition de la phrase.

Les adverbes dans cette construction sont appelés des mots-phrases ou adverbes de la phrase. (ibid.2009 :648,777)

D'autres adverbes sont proches à cet emploi, en particulier, dans le cas de la réponse, grâce à la suppression totale ou partielle du reste de la phrase. Ces adverbes sont : *Certainement, Peut-être, Certes, Volontiers*. L'adverbe peut fonctionner comme un complément circonstanciel par rapport au reste de la phrase.

2. Le fonctionnement des adverbes circonstanciels

Le circonstanciel est le troisième constituant de la phrase de base, et qui est le plus souvent un groupe prépositionnel.

Ce composant se distingue des autres constituants immédiats de la phrase par des propriétés formelles.

Les propriétés du circonstanciel :

1- il est effaçable, c'est-à-dire qui est facultatif.

2- il est mobile à travers toute la phrase.

3- il se démultiplie librement.

Mais ce qui est important à dire c'est que la deuxième propriété est une caractéristique majeure du circonstanciel, qui peut se localiser devant le groupe nominale sujet ou après le groupe verbale, mais le circonstanciel peut aussi se positionner entre ces deux composants et entre le verbe et son complément. Et, contrairement à un complément verbale disloqué, le circonstanciel peut s'intercaler entre le sujet et le verbe comme dans cet exemple : (ibid.2009 :648,260-261)

64- *Pierre, à **Paris**, connaît beaucoup de gens.*

Le complément circonstanciel n'est pas soumis aux restrictions que le verbe impose au sujet et son complément, c'est-à-dire, il ne dépend pas directement de la structure valencielle du verbe.

2.1. Les rapports entre l'adverbe circonstanciel et le reste de la phrase

1- un rapport temporel : il se caractérise par un élément temporel qui indique un rapport avec les autres constituants de la phrase. Nous donnons cet exemple :

65- ***Avant trois heures***, j'étais à Paris.

2- un rapport spatial : le lien qui caractérise les éléments de la phrase y compris l'adverbe est spatial. Voilà un exemple à cette forme spatiale :

66- Il reste ***au bout du chemin***.

3- un rapport causal : Voyons cet exemple :

67- ***A cause de négligence***, j'ai perdu mon passeport.

Un point important à dire à propos du complément circonstanciel, est qu'il se distingue du complément d'objet indirect par sa capacité de caractériser tout le reste de la phrase. Regardons cette distinction dans l'exemple suivant : (ibid.2009 :648,260-261)

68- ***A midi***, Paule est parti à New-York.

Dans cet exemple, le circonstanciel (*à midi*) caractérise l'ensemble de la phrase, c'est-à-dire le départ de Paule à New-York, ce qui est l'inverse au complément d'objet indirect. Ici on met l'accent sur le circonstant du temps qui donne un sens à tout le reste de la phrase.

L'adverbe peut fonctionner comme un élément introducteur d'une phrase. Cet élément peut être un adverbe d'interrogation ou de négation.

3. La construction des adverbes d'interrogation

Les adverbes d'interrogation sont comme : *où, quand, comment, pourquoi, etc.*, et qui sont considérés comme des adverbes d'interrogation partielle. Sachant que ces adverbes ont la même structure que les pronoms interrogatifs, mais (*pourquoi*) est différent des autres. Chaque adverbe renvoie à une action, soit de temps, lieu, manière ou cause. Regardons cet exemple avec un adverbe d'interrogation :

69- **Quand** part le train ?

Nous remarquons que l'adverbe d'interrogation du temps est utilisé comme introducteur de la phrase. Ici le sujet qui est un groupe nominal se place derrière le verbe, ce qui donne une valeur à l'adverbe interrogatif placé en tête de la phrase (ibid.2009 :649,677).

4. La construction des adverbes de la négation

La forme négative (ne)se combine avec des adverbes comme : *pas, jamais, plus, etc.*, pour former des locutions adverbiales. (Ne) peut aussi être utilisé seul, ou renforcé par un des adverbes en (ment). Nous donnons un exemple dans une forme de négation :

70- Cette machine **ne** fonctionne **plus**.

Les termes négatifs associés à (ne) comme : *aucun, rien, plus, personne, pas, jamais, etc.* s'emploient seuls, cela est manifesté seulement à l'oral. Ces formes peuvent jouer le rôle de mots-phrases dans le cas de l'ellipse du

reste de la phrase qui était déjà un type de question. Voici un exemple marquant ce type :

71- *Qu'est-ce que tu fais ici ? – **rien**.*

L'adverbe peut marquer d'autres éléments introducteurs de la phrase comme dans ces constructions :

72- ***Est-ce qu'ils** sont des acteurs ?*

73- ***Comme** il est génial.* (ibid.2009 :649,703)

5. Le rapport entre l'adverbe et les autres constituants de la phrase

L'adverbe peut dépendre d'un autre constituant de la phrase, ce rapport peut marquer la place, la mobilité et les apports sémantiques de l'adverbe à ce constituant lié.

L'adverbe change le verbe quand il vient après lui. C'est-à-dire grâce à l'adverbe, le verbe se modifie. Citons ces deux exemples où l'adverbe modifie le sens du verbe :

74- *Il décide **courageusement** de résister.*

75- *Il décide de résister **courageusement**.*

Nous remarquons que dans la phrase (74) c'est la décision qui est courageuse alors que dans la phrase (75) c'est la résistance qui est courageuse. (ibid.2009 :649)

6. Les types de dépendances de l'adverbe

Il y a trois grands types de dépendances qui sont :

1- l'adverbe modifie l'adjectif où l'adverbe quand il se place devant lui. Voici un exemple devant un adjectif et un adverbe :

76- *Il est **assez** prudent - il conduit **très** prudemment.*

2-l'adverbe est directement placé devant le pronom, le groupe nominal ou prépositionnel, ou devant une proposition subordonnée qu'il change son sens comme dans ces exemples de construction :

77- *Il a **presque** tout remarqué.*

78- *Je regarde **environ** des dizaines de manifestants.*

79- *Elle a mangé **presque** tout le gâteau.*

80- *Ils sont venus **juste** avant le matin.*

81- *Un autre gâteau est bien **même** si je n'ai pas faim.*

3- quand l'adverbe change le sens du verbe, il se déplace à travers tous les limites du groupe verbal. Voyons cet exemple où l'adverbe est placé après le verbe et après son complément :

82- *Elle conduit **prudemment** sa voiture / elle conduit sa voiture **prudemment**. (ibid.2009 :649-650)*

La plupart des adverbes peuvent entrer dans plus d'une construction. L'emploi de l'adverbe peut être comme :

7. L'indication du degré

La variété d'intensité de l'adjectif peut marquer par un adverbe qui est antéposé, les adverbes qui se caractérisent par le degré d'intensité sont : *très, fort, légèrement, extrêmement, etc.* Regardons cet exemple :

83- *Tu n'es pas **trop** gentil.*

Cet exemple entre dans le sens de (tu es gentil mais pas trop), ce qui varie la propriété indiquée par un adjectif, et que cette intensité est exprimée par la forme de la négation.

Si l'adverbe indique le degré d'un procès verbal, il suit le verbe ou son auxiliaire. Dans ce cas-là, il modifie le verbe et son auxiliaire. Voici un exemple à cette forme :

84- *Ce monsieur parle **fort**.*

85- *Elle est **extrêmement** gentille*(ibid.2009 :651).

8. La modification d'une expression quantifiée

La modification de quantification indique un rapport sémantique entre l'adverbe et l'expression quantifiée qu'elle le rattache, ce qui constitue une sorte de changement du sens pour les deux éléments rattachés.

L'adverbe peut préciser ou changer la quantification de l'expression qu'elle vient après lui. Nous montrons cet exemple :

86- *Il te reste **environ** trois millions.*

Il faut rappeler aussi que la modification peut avoir une valeur argumentative, c'est-à-dire l'orientation de la

phrase peut donner plusieurs conclusions. Citons ces exemples dans lesquels, les deux adverbes (*presque* et *à peine*) donnent un sens favorable ou défavorable selon l'orientation de la phrase :

87- Paule est **presque** arrivé à l'heure.

88- Paule est **à peine** arrivé à l'heure.

Nous remarquons que grâce à l'usage des adverbes, les deux phrases orientent vers des interprétations négative ou positive quant à l'exactitude de (Paule).

Dans la phrase (87) l'adverbe (*presque*) oriente la phrase vers le sens de (Paule n'est pas arrivé), une conclusion défavorable, alors que dans la phrase (88) l'adverbe (*à peine*) oriente la phrase vers le sens de (Paule est arrivé) une conclusion favorable. (ibid.2009 :651).

Les locutions adverbiales comme : *en plus, en moins, de trop, etc.* changent le sens des expressions qu'ils se rattachent, et ils se placent derrière ces expressions. Nous montrons cet exemple de rattachement et de modification de quantification :

89- Il coûte dix millions **de trop**.

Le rattachement est : le fait de lier un constituant par un autre du reste de la phrase, ce rapport a une modification sémantique entre les deux constituants liés.

Dans l'exemple précédent, la locution adverbiale (*de trop*) modifie l'expression qu'elle vient devant lui vers le sens de (il coûte dix million, c'est trop).

9. La construction des adverbes restrictifs ou exceptifs

Les adverbes restrictifs ou exceptifs excluent l'ensemble complémentaire du constituant qu'ils changent, ces adverbes sont : *uniquement, seulement, exclusivement, etc.* voilà un exemple illustratif :

90- *Je mange **uniquement** de gâteau.*

L'usage de l'adverbe restrictif modifie la phrase vers le sens de (je ne mange rien, sauf de gâteau). (ibid.2009 :651)

10. La modification d'un procès-verbal

Quand l'adverbe indique la manière qui est exprimée par le verbe, il se place devant ou derrière le participe passé et le complément du verbe.

Les adverbes : *bien, mal, tôt, tard, etc.*, dans des expressions figées, se comportent comme des compléments obligatoires du verbe ; ces adverbes sont impersonnels. Nous donnons ces exemples :

91- *Comment allez-vous ? - Je vais **bien**.*

92- *Il est **tard**.* (ibid.2009 :651-652)

11. La modification d'un rapport de caractérisation

Certains adverbes du temps et du lieu indiquent le rapport de caractérisation entre deux constituants, ce rapport peut être prédicatif ou déterminatif, les adverbes dans cette construction modifient le rapport entre ces

constituants. Cette caractérisation se montre dans ces exemples :

93- *Ce garçon est **toujours** de mauvaise humeur.*

94- *Elle est **souvent** absente.* (ibid.2009 :652)

Dans la phrase (93) le rapport entre les constituants est un rapport prédicatif, alors que celui de la phrase (94) est déterminatif.

12. La modification de la phrase ou de l'énoncé

Les adverbes qui ont la fonction de modifier la phrase sont ceux qui s'emploient comme des compléments circonstanciels, et qui peuvent jouer un rôle sémantique par rapport à la prédication formée par le reste de la phrase.

Quand les adverbes sont employés comme des compléments circonstanciels, ils peuvent avoir trois types de rapports avec le reste de la phrase, et qui s'emploient comme :

12.1. L'emploi scénique

Le terme scénique vient du mot (scène) qui signifie un élément du cadre spatio-temporel, cet élément caractérise tout le reste de la phrase. Les circonstanciels qui ont une fonction scénique peuvent participer à mettre un cadre de circonstant où se situe la phrase, ce cadre peut être comme des démentions ouvertes qui peuvent apparaître implicites selon l'acte de la communication ou

être saturées par des compléments circonstanciels (ibid.2009 :652,266).

12.2. Les rapports des adverbes spatio-temporels

Les adverbes circonstanciels appelés aussi (des circonstants) expriment des rapports du temps de certain moment ou de date, ces circonstants sont comme : *demain, en 2020, il y avait un moins, pendant longtemps, après son départ, jusqu'à présent, bientôt, etc.*, ces adverbes du temps localisent l'action dans un cadre temporel ou précisent un élément de ce cadre. (ibid.2009 : 262-263)

Ils expriment aussi des rapports de lieu qui placent le reste de la phrase dans un cadre spatial. Ces circonstants spatiaux sont : *(là-bas, dans la maison, au fond de la chambre, au bout du chemin, etc.)*

Les adverbes spatio-temporels peuvent dominer ou être dominés par la négation, sachant qu'ils sont mobiles à travers le cadre de la phrase. Voyons ces deux exemples de l'adverbe de lieu :

95- ***ici*** on ne vend pas des fruits.

96- On ne vend pas des fruits ***ici***.

Les adverbes constituent le propos de la phrase : (l'apport d'information véritable de la phrase ou bien c'est ce qu'on dit du thème (le point de départ de la phrase ou qui est ce dont parle le locuteur), ces adverbes se trouvent dans le cas de l'extraction, comme dans l'exemple suivant :

97- **C'est ici** qu'on vend les produits.

Cet usage répond à une question partielle par (où) comme dans :*où on vend les produits?* (ibid.2009 :652-653,265).

Dans l'exemple (97) cité ci-dessus, l'adverbe de lieu (ici) antéposé fait partie du thème et il constitue un cadre dans lequel s'inscrit le reste de la phrase, ici l'accent est mis sur l'importance de lieu qui domine le reste de la phrase, alors que dans l'exemple (96), la valeur est donnée au propos qui constitue l'apport informationnel, cette valeur est exprimée par la négation, donc ce qui est important, c'est l'action précisée par l'adverbe de lieu.

12.3. L'emploi de commentaire phrastique

Les adverbes de commentaire phrastique et appelés aussi prédicats de phrase, ce sont des compléments modalisateurs d'une phrase assertive, positive ou négative. Les modalisateurs sont considérés comme des éléments qui expriment un certain type de rapport des locuteurs (ce qui produisent les énoncés) vis- à- vis de leurs énoncés.

Ces adverbes déterminent le degré de la réalité que le locuteur indique dans le contenu du reste de la phrase, ces adverbes peuvent être : *probablement, sans doute, peut-être, etc.*

Les adverbes de commentaire phrastique, à travers leur mobilité dans toute la phrase, sont toujours détachés par une pause qui souligne leur fonction de commentaire

parénétique quand il soit antéposé, inséré ou postposé. Voilà un type d'exemple :

98- *Paule, **heureusement**, n'est pas parti / Paule n'est pas parti, **heureusement*** (ibid.2009 : 653,975).

12.4. L'emploi de commentaire énonciatif

Cet emploi est parallèle à celui de commentaire phrastique, mais il se distingue de ce dernier par sa capacité de caractériser l'acte de production de la phrase, c'est-à-dire le fait de dire la phrase. L'acte de production de la phrase conduit à savoir l'énonciation qui selon E. Benveniste (la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation) ou (l'acte même de produire un énoncé, cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte). Pour éclairer cet emploi, regardons ces exemples où l'adverbe (*franchement*) n'a pas la même interprétation énonciative : (qui permet de retourner à la situation immédiate de l'énonciation pour trouver le référent visé, et qui peut donner différentes interprétations selon les intentions des locuteurs). Dans le cas de l'énoncé assertif qui caractérise le dire du locuteur et l'énoncé interrogatif qui caractérise la réponse attendue de l'interlocuteur (ce qui reçoit l'énoncé adressé par le locuteur) :

99- **Franchement**, *c'est un bon chanteur.*

100- **Franchement**, *est-il malade ?*

Dans la phrase (99) l'adverbe (*franchement*) entre dans le sens de parler franchement, comme dans : *je dis*

franchement que c'est un bon chanteur, alors que dans la phrase (100) l'adverbe (*franchement*) s'interprète comme dans : *dis-moi franchement s'il est malade ?* C'est-à-dire en toute franchise. La valeur de ces adverbes affecte globalement toute la phrase, cela veut dire qu'ils ne modifient jamais un élément de l'énoncé (ibid.2009 : 653).

Il y a des compléments circonstanciels qui assurent plus d'un rapport avec le reste de la phrase, c'est-à-dire qu'ils se doublent dans leur lecture, par exemple, la relation d'un instrument peut donner également une lecture de manière, lorsqu'on utilise un certain instrument, c'est d'agir d'une manière déterminée (ibid. 2009 : 264).

Les adverbes (*sérieusement, honnêtement, simplement, etc.*), mais aussi (*schématiquement, en résumé, etc.*), caractérisent la façon de dire par le locuteur et qui se placent généralement en tête de la phrase.

Les adverbes qui se trouvent dans la position de complément de la phrase comme : *évidemment, vraiment, sans doute, réellement, probablement, heureusement, etc.*, et, expriment un commentaire du locuteur sur son énoncé.(ibid.2009 :653-654,977)

13. La marque d'une propriété globale de la phrase

«Dans ce dernier emploi, les adverbes ne font pas

Directement partie du contenu propositionnel de l'énoncé
et n'ont souvent pas de fonction syntaxique identifiable

dans la structure de la phrase (d'où l'impossibilité de les situer dans une analyse en constituants immédiats)»

13.1. Les types et les valeurs de la phrase

Certains adverbes indiquent le type de la phrase et peuvent donner à ce type les valeurs suivantes : (ibid.2009 : 654).

1- une valeur illocutoire interrogative. Les actes illocutoires sont (ce que le locuteur fait en parlant, conformément à une convention reconnue, c'est comme poser une question, donner un ordre, faire une promesse, etc. Cette valeur peut se manifester dans l'exemple suivant :

101- ***Est-ce que*** tu partiras ?

2-une valeur négative. Cette forme se compose du terme négatif (ne) avec un adverbe de négation par exemple (pas) comme dans cette phrase :

102- Ils ***ne*** sont ***pas*** venus ?

3- une valeur de type exclamative. Ici l'adverbe d'exclamation s'apparait à la position initiale et qui est utilisé comme un élément introducteur qui montre le type de sa phrase. Nous donnons cet exemple :

103- ***Comme*** il est beau.

Les adverbes comme (*absolument* et *du tout*) indiquent la négation phrastique ou la quantité nulle de l'énoncé.

Voyons dans cet exemple où la négation phrastique est soulignée :

104- *Elle ne comprend pas **du tout** la leçon / Paule ne regarde pas **absolument** le tennis.* (ibid.2009 : 654)

D'autres adverbes jouent le rôle de connecteurs avec les phrases précédentes ou entre des propositions à l'intérieur d'une même phrase. Ces adverbes ou connecteurs sont dits adverbes de liaison.

Les connecteurs se définissent comme (des termes de liaison et de structuration, ils contribuent à la structuration du texte et du discours en marquant des relations entre les propositions ou entre les séquences qui composent le texte et en indiquant les articulations du discours). Les connecteurs ou adverbes de liaison sont comme : *en effet, ainsi, aussi, c'est pourquoi, alors, aussi, dans ce cas, etc.*, sachant que ces adverbes de liaison marquent les relations sémantico-logiques de l'opposition, de la justification, de la concession, de la cause, etc. Le fonctionnement de certains de ces emplois ressemble à celui des conjonctions de coordination. Cet emploi nous le montrons dans cet exemple :

105- *Il a participé à la course, **pourtant** il n'a pas gagné.*

Ce type d'emploi se trouve dans les propositions coordonnées qui peuvent soumettre à des diverses contraintes sémantiques. Ces adverbes ou locutions adverbiales marquent des divers rapports de type argumentatif, c'est-à-dire qu'ils peuvent imposer à la

phrase une orientation argumentative. L'orientation argumentative est (le produit d'un acte spécifique qui est l'acte d'orienter argumentativement un énoncé, acte qui impose à l'interlocuteur une procédure interprétative précise). Citons cet exemple de type argumentatif :

106- *Quel est son nom, **déjà** ?* (ibid.2009 :654,876)

Nous remarquons que l'adverbe *déjà* nous permet à comprendre que le locuteur connaissait la réponse dans un moment passé, mais il repose sa question pour avoir une confirmation pour des raisons diverses qui peuvent être pragmatiques comme (l'oubli ou l'incertitude).

14. la construction des adverbes de balisage textuel

Ce sont des adverbes qui soulignent (l'organisation générale du texte et facilitent sa compréhension au lecteur dans sa progression). Ces adverbes jouent le rôle d'assurer l'enchaînement des différentes unités textuelles et de marquer des relations sémantiques entre les éléments. Les adverbes de ce type sont : *d'abord, ensuite, puis, alors, enfin, finalement, premièrement, etc.*

Ces adverbes de liaison se distinguent des conjonctions de coordination par plusieurs propriétés syntaxiques.

14.1. Les propriétés syntaxiques des adverbes de liaison

1- ils peuvent se trouver en ensemble, comme : *ainsi, en effet, puis, ensuite*, tandis que ne le sont jamais dans les conjonctions de coordination.

2- ils peuvent se composer avec une conjonction qui est obligée de se placer devant les adverbes comme : *et ensuite, mais alors*, mais c'est interdit de les combiner derrière les adverbes comme : **ensuit et, *alors mais*. (ibid.2009 : 655,879-880)

3- les adverbes de liaison se caractérisent par une certaine mobilité ce qui n'est pas le cas pour les conjonctions toujours placées en tête du segment qu'elles indiquent. Voyons cet exemple :

107- *L'étudiant a fait son devoir, il s'est **ensuite** couché.*

15. Bilan

Dans ce chapitre, nous avons détaillé la construction de l'adverbe en syntaxe. L'adverbe par sa valeur syntaxique joue différentes fonctions syntaxiques, mais aussi différents rôles sémantiques. Alors ces deux caractéristiques majeures n'étaient pas intégrées dans la grammaire traditionnelle.

Dans la phrase simple ou complexe, l'adverbe peut modifier un élément dans la phrase ou bien peut marquer tout le reste de la phrase. L'adverbe dans des situations diverses ou dans chaque position où il se trouve, joue une fonction déterminée à l'égard de toute la composition phrastique. Cela constitue un élément d'insuffisance de la description de l'adverbe dans la grammaire traditionnelle.

Quatrième chapitre

Valeur sémantique du placement de l'adverbe en syntaxe

Dans ce chapitre, nous précisons le placement de l'adverbe au sein de la phrase. L'adverbe est un élément à la fois facultatif et mobile et qui joue un rôle plus important à la modification du sens pour un des constituants de la phrase ou bien pour tout le reste de la phrase, c'est-à-dire qui grâce à sa mobilisation, il donne une fonction syntaxique et un rôle sémantique pour le constituant rattaché.

A vrais dire, ce sont les deux propriétés majeures en syntaxe qui accompagnent l'adverbe dans sa mobilité, ce qui n'a pas été pris en considération par la grammaire traditionnelle.

Selon la Grammaire méthodique (2009 : 649)

«L'adverbe peut dépendre d'un autre constituant de la phrase par rapport auquel se détermine sa place, ses compatibilités sémantiques et éventuellement sa mobilité».

Le placement de l'adverbe dans la phrase dépend du terme qui le rattache, ce terme peut être un adjectif, un verbe, un adverbe, une préposition ou une phrase entière. Mais aussi l'adverbe peut se trouver devant ou après un participe passé du verbe et après le complément.

Les adverbes selon leurs propriétés de construction peuvent être des éléments qui dépendent d'un constituant de la phrase ou de la phrase entière, ou être comme des termes qui orientent l'interprétation du reste de l'énoncé.

La position de certains adverbes modifie, cette position détermine les rapports syntaxiques et les interprétations sémantiques. Pour illustrer cette construction où l'adverbe change sa place, nous donnons ces exemples :

108- *Ce champion n'est pas **honnêtement** mauvais.*

109- *Il a gagné **honnêtement**.*

110- ***Honnêtement**, ce champion n'est pas mauvais.*

Dans ces phrases au-dessus, nous remarquons que la position de l'adverbe modifie ainsi son interprétation. Dans la phrase (108) l'adverbe (*honnêtement*) se place devant un adjectif qui le modifie, dans cette localisation, il prend le sens de (*ce champion n'est pas tout à fait mauvais*), alors que dans la phrase (109) le même adverbe vient après le verbe, dans ce cas, il prend le sens de (*il a gagné d'une manière honnête*). Dans (110) l'adverbe se place en tête de la phrase qui se caractérise comme un complément de phrase énonciative, dans cette localisation, il donne un sens à tout le reste de la phrase pour dire (*pour parler en toute honnêteté*) (ibib.2009 :647-648).

Le placement de l'adverbe en syntaxe dépend complètement de l'élément qu'il se rattache, cette position soit initiale, insérée ou finale détermine les rapports syntaxiques et les apports sémantiques. En revanche, le même placement de l'adverbe dans la grammaire traditionnelle dépend beaucoup de la classe des adverbes et la composition verbale. C'est-à-dire le placement peut se faire selon son type, par exemple, l'adverbe de degré, de manière et d'aspect peuvent se mettre entre l'auxiliaire et le participe passé et ainsi de suite.

1. Le placement de l'adverbe dans le groupe verbal

Selon le Bon usage (1993 :1262) si le verbe est à un temps simple, l'adverbe qui s'y rapporte se place généralement après lui comme dans cet exemple :

111- *Il travaille **beaucoup**.*

Si le verbe est à une forme composée, les adverbes de manière, d'aspect et les adverbes marquant une relation logique se placent le plus souvent entre l'auxiliaire et le participe passé, mais peuvent aussi se placer derrière le participe passé, surtout s'ils ont une certaine longueur. Nous donnons cet exemple :

112- *On a **entièrement** compris la leçon.*
(ibid.1993 :1262).

Lorsque l'adverbe modifie le sens du verbe, il est mobile dans le groupe verbal. Il se place après le verbe ou après son complément comme dans cet exemple :

113- Elle conduit **légèrement** sa voiture.

114- Elle conduit sa voiture **légèrement**.

Si le verbe a une forme composée, l'adverbe se place entre l'auxiliaire et le participe passé ou avant un infinitif. Voilà un exemple :

115- Il a **sérieusement** fait le devoir.

116- Il va **sérieusement** faire le devoir.

L'adverbe dans les locutions verbales peut se positionner entre le verbe et le terme qui le complète. Voyons ce type de placement :

117- Il a **bien** faim. (Opcit.2009 :649-650).

Lorsque l'adverbe caractérise le procès verbal, il s'intercale avant ou après le participe passé du verbe et après le complément. Cette position de l'adverbe peut se figurer dans ces exemples :

118- *Paule a **gentiment** parlé à son voisin / Paule a parlé **gentiment** à son voisin / Paule a parlé à son voisin **gentiment**.*

L'adverbe quand même modifie le verbe qui vient immédiatement avant lui. Pour déterminer la position de

l'adverbe dans son rapport au verbe et sa capacité de le changer, nous donnons cet exemple :

119- *Jean décide **brutalement** de lutter.*

120- *Jean décide de lutter **brutalement**.*

Nous remarquons que l'adverbe (*brutalement*) dans la phrase (119) modifie le verbe qui le précède vers le sens de (*c'est la décision qui est brutale*) – alors que dans la phrase (120) le même adverbe modifie le verbe mais vers un autre sens qui est (*c'est la lutte qui est brutale*) (ibid.2009 :650,653).

La syntaxe donne à un adverbe plusieurs positions dans le groupe verbale, ce placement détermine une interprétation au verbe qui vient avant lui et dans un autre cas change le verbe qui le suit, par sa capacité, la syntaxe modifie différemment les deux phrases, alors que la grammaire traditionnelle à l'inverse ne donne pas cette valeur sémantique qui est propre à la syntaxe, cette grammaire ne montre pas également une possibilité de différenciation entre les deux phrases où l'adverbe se place différemment.

Dans le cas où l'adverbe se place aussi au groupe verbal, la grammaire traditionnelle s'intéresse uniquement à la position de l'adverbe, ce que n'est pas le cas en syntaxe qui comprend le placement de l'adverbe tout en mettant en considération la fonction et le rôle que joue l'adverbe dans la structure verbal.

Dans le Bon usage (1993 :1264) l'adverbe se détache du syntagme verbal, soit qu'il le suive après une virgule, soit qu'il se met entre le sujet et le prédicat, soit qu'il vient en tête de la phrase ou de la proposition, cela pour des raisons de rythme, d'insistance ou pour établir un lien avec ce qu'il précède.

L'adverbe peut constituer le propos de la phrase qui donne une position différente dans la forme introduite par (c'est....que), la réponse à la question (comment) et dans la négation. Regardons cette construction :

121-*Comment a-t-elle présenté son exposé ? -C'est **activement** qu'elle a présenté son exposé - Elle n'a pas présenté **activement** son exposé.* Cette dernière phrase entre dans le sens de (*Elle a présenté son exposé, mais pas activement*)

Il est remarquable que dans toutes ces positions où l'adverbe constitue le propos de la phrase change le sens du procès verbal.

Dans les locutions verbales, l'adverbe se place entre le verbe et le terme qui le complète. Voilà un type d'exemple :

122- *Elle a **souvent** peur.*

Dans cet exemple, l'adverbe s'intercale entre le verbe (avoir) et son complément (peur).

Les adverbes comme (*bien, mal, tard, tôt, etc.*), dans des expressions figées se placent généralement après le verbe, et ces adverbes se comportent comme des

compléments obligatoires du verbe. Voilà un type d'exemples :

123- *ça va **bien**/ Il est **tôt**.* (Opcit.2009 :651-652).

2. Le placement des adverbes circonstanciels

Il est certain que l'adverbe fonctionne comme un élément circonstanciel, la mobilité de cet adverbe est conditionnée par la spécificité du rapport sémantique qu'il entretient avec le reste de la phrase.

Lorsque les adverbes de temps et de lieu trouvent dans l'extraction, ils constituent le propos de la phrase, et ces adverbes répondent à une question partielle faite par (où, quand). Pour éclairer cette forme, nous donnons cet exemple :

124- *C'est **ici** qu'il a présenté son discours.*

Dans cet exemple, l'adverbe de lieu répond à une question introduite par (où), c'est comme on voulait dire (*où il a présenté son discours ?*).

Les adverbes de temps et de lieu peuvent se trouver placés au cadre de la phrase, dans ce cas ils dominent la phrase dans la négation quand ils se placent à la position initiale ou être dominés quand ils se trouvent à la fin de la phrase. Regardons l'exemple suivant qui illustre la mobilité de l'adverbe au sein de la phrase :

125- ***Demain** on ne va pas au cinéma / on ne va pas
au
cinéma **demain**.*

Le déplacement de l'adverbe dans les deux positions donne un sens pour tout le reste de la phrase. Dans le cas de la première phrase, l'importance est donnée pour l'adverbe de temps qui attire l'attention sur lui alors que dans la deuxième phrase ce qui a une valeur pour la phrase, c'est le fait de ne pas aller au cinéma.

La grammaire traditionnelle dans le cas d'antéposition et postposition des adverbes circonstanciels ne précise pas la modification que ces adverbes donnent à la phrase sachant que dans la syntaxe ces adverbes portent à l'ensemble de la phrase. En syntaxe, l'importance est donnée à l'adverbe antéposé, et dans le cas de l'adverbe postposé, l'importance se met sur le reste de la phrase. La grammaire traditionnelle ne détaille pas la mobilité de l'adverbe au sein de la phrase comme dans la syntaxe qui décrit et détaille que la mobilité de l'adverbe circonstanciel est conditionnée par les rapports sémantiques qu'il entretient au reste de la phrase.

Quand le verbe est dans une forme composée, les adverbes de temps et de lieu ne peuvent pas se placer entre l'auxiliaire et le participe passé. Voyons cette incorrection de placement :

126- *Je suis **ici** vécu / * elle est **hier** arrivée.

Il est clair que les adverbes de lieu et de temps ne peuvent pas s'intercaler entre l'auxiliaire et le participe passé (ibid.2009 :648-649,652).

Dans la structure communicative, le circonstanciel selon sa place dans la phrase et indépendamment de son rôle

sémantique, peut jouer deux fonctions bien distinctes. Pour plus de précision, nous citons cet exemple du circonstanciel du temps (*fin décembre*) qui s'intègre différemment dans les deux phrases, grâce à son apport informationnel :

127- ***Fin décembre***, les jours se rallongent.

128- Les jours se rallongent ***fin décembre***.

Dans la phrase (127), l'adverbe est détaché au début de phrase et séparé au reste de la phrase par une virgule, et qu'il spécifie un élément dans lequel se situe l'information transmise par le reste de la phrase. L'information véhiculée par le circonstant est présumée, c'est-à-dire qui est à l'extérieur de la proposition.

Dans la phrase (128), le circonstanciel n'est pas séparé du reste de la phrase par une virgule, et qui fonctionne comme un modificateur postposé au verbe à l'intérieur du groupe verbal (ibid.2009 :265).

A partir de cet exemple, nous disons que la syntaxe permet à l'adverbe de prendre différentes fonctions grâce à sa mobilité, et qu'elle met en compte les côtés de présupposition qui permettent de véhiculer l'information ce qui n'est pas le cas dans la grammaire traditionnelle.

Le circonstanciel peut être trouvé entre le sujet et le verbe comme dans l'exemple suivant :

129- Pierre, ***à Londres***, rencontre ses amis.

3. La placement des adverbes de quantité

Dans les phrases qui expriment une expression quantifiée, les adverbes se placent devant cette expression, comme dans cet exemple :

130- *Il vous reste **juste** deux chances.*

Les locutions adverbiales comme (*en plus, en moins, en trop, etc.*) sont postposés après l'expression qu'elles modifient. C'est grâce à ce placement, l'adverbe change l'expression qu'il la précède. Regardons cet exemple :

131- *Il travaille dix heures **de plus*** (Opcit.2009 :651).

Les adverbes qui prennent une modification de type argumentatif orientent la phrase vers des conclusions tout à fait différentes. Pour illustrer cet argument, on peut voir les deux adverbes qui s'intercalent entre l'auxiliaire et le participe différencient dans leur interprétation.

132- *Le diner est **à peine** prêt.*

133- *Le diner est **presque** prêt.*

Dans la phrase (132) l'adverbe (*à peine*) oriente l'énoncé vers le sens de : *à table !* Alors que dans la phrase (133) l'adverbe (*presque*) oriente l'énoncé vers le sens de : *attendez un peu*. Le sens de l'énoncé peut être saisi à partir de l'orientation argumentative qui se fait grâce à l'adverbe placé (ibid.2009 : 651).

La syntaxe détaille ce qui est appelé l'interprétation argumentative de l'adverbe dans son placement en montrant que selon l'orientation argumentative on peut

déterminer le sens de l'adverbe ou bien la conclusion prévue, cette détaille ou explication n'est pas précisée par la grammaire traditionnelle qui ne s'intéresse jamais à cet argument : tout ce qu'elle fait c'est de donner un placement à un adverbe mais ce placement sera fait selon la nature de l'adverbe.

Un adverbe qui se trouve placé à la fin de phrase et détaché par une virgule impose à cette phrase une orientation argumentative. Prenons l'exemple suivant :

134- Quelle est son origine, **déjà** ?

Lorsque l'adverbe (*déjà*) accompagne une interrogation, il laisse entendre que le locuteur possédait une connaissance sur la réponse de sa question, mais il demande qu'on lui donne la confirmation pour des raisons pragmatiques qui peuvent être liées à l'oubli ou l'incertitude.

La grammaire dans le placement de l'adverbe indique qu'il est difficile de donner une place à l'adverbe, là où on doit tenir compte aux intentions des locuteurs. Selon la syntaxe, cette règle est vraie, mais ce qui n'est pas claire d'après la syntaxe c'est la négligence de cette grammaire des conditions pragmatiques qui permettent à l'interlocuteur de comprendre le message adressé par son locuteur, par exemple, le Bon usage évoque cette règle mais il ne nous montre pas comment ce placement se fait si on comprend l'intention du locuteur, et quel est le changement donné par l'adverbe à la phrase toute entière.

Les adverbes de quantité comme (*beaucoup, peu, plus, moins, etc.*) fonctionnent comme des pronoms quantificateurs. Nous donnons un exemple à cet emploi :

135- **Peu** sont partis / **Beaucoup** ont participé dans le concours.(ibid.2009 :654,658-659)

Dans cet emploi, nous remarquons que les adverbes de quantité (*peu, beaucoup*) fonctionnent comme sujet de la phrase ce qui leurs permettent de se placer antéposés dans les deux exemples.

La syntaxe nous explique que l’adverbe dans son placement au sein de phrase peut prendre différentes fonctions (sujet, complément du nom, complément du verbe, etc.), de plus, ce placement a des changements sémantiques sur les éléments rattachés, mais la grammaire traditionnelle ne mentionne pas ces fonctions et apports sémantiques, elle les néglige complètement.

4. Le placement des adverbes interrogatifs

Les adverbes de type interrogatif comme (*où, quand, comment, etc.*) jouent la fonction d’un complément (de lieu, de temps, etc.) et que chacun renvoie à une circonstance donnée, ces adverbes sont considérés comme des éléments introducteurs d’une phrase qui peuvent se placer en position initiale de la phrase comme dans l’exemple suivant :

136- **Où** est la gare ? / **Quand** arrive le train ?

Il est remarquable que l'usage de l'adverbe en tête de la phrase interrogative exige l'inversion du groupe nominal sujet.

5. Placement des adverbes négatifs

Dans la phrase négative, la négation s'exprime à l'aide de (ne) associé à un adverbe comme (pas, plus, jamais, etc.), ces adverbes se placent après l'auxiliaire, mais (personne, aucun+ nom, et nulle part) sont placés après le participe passé, et non après l'auxiliaire comme dans cet exemple :

137- *Je n'ai trouvé **personne** / Je n'ai vu **aucun** étudiant*

*/ Il ne nous a vus **nulle part**.*

(*Jamais et nulle part*) peuvent se placer en tête de la phrase. Voici un exemple à cette antéposition :

138- ***Jamais** il n'était un ministre. / **Nulle part** le cinéma*

ne me plaît. (ibid.2009 :649,702)

Les adverbes (*ne pas, ne plus, etc.*) se placent en ensemble devant l'infinitif c'est dans le cas où la négation porte sur le verbe à l'infinitif présent. Nous montrons ce type de placement d'adverbe dans l'exemple suivant :

139- *Le champion court pour **ne pas** se retarder.*

La locution adverbiale (ne pas) peut encadrer l'infinitif, cet usage se raconte dans la littérature moderne. Nous citons cet exemple suivant :

140- *L'essentiel est de **n'être plus** libre.*

Pour la phrase négative, l'élément (ne) se trouve antéposé au verbe et qui est associé avec (pas, jamais, plus, etc.) pour former des locutions adverbiales. (ibid.2009 : 702-703).

6. Le placement des adverbes qui fonctionnent comme équivalents d'une phrase

Les adverbes de ce type constituent eux seuls un énoncé et que ces adverbes se fonctionnent comme un équivalent de la phrase qui ne se répète pas dans le cas de la réponse à une question. Voyons cet exemple :

141- *A-t-elle fait le devoir ? **Oui, non.***

Dans cet usage, l'adverbe fonctionne seul comme une phrase à part isolée, c'est-à-dire qui vient après une phrase qui était déjà une question.

Ces adverbes s'emploient aussi pour renforcer la phrase, on les trouve placés souvent en première position comme dans cet exemple :

142- ***Non**, je ne le comprends pas / **Oui**, je l'ai visité.*

L'antéposition de l'adjectif qui s'emploie adverbiallement devant un sujet marque une valeur argumentative d'exclusivité. Voici un exemple :

143- **Seule** cette étudiante est allée à l'école.

Cette forme d'exclusivité qui se place au début de la phrase apporte un sens argumentatif et donne à cette phrase le sens de (*il n'y a que cette étudiante qui est allée à l'école*)(ibid.2009 :777,655).

7. Les différents placements de l'adverbe spatio-temporel

Il y a certains adverbes de lieu et de temps qui ont occasionnellement un emploi nominal et se fonctionnent comme sujet ou complément du nom ou du verbe pour désigner des espaces ou des portions temporelles, ces adverbes se placent différemment dans la phrase. Voyons ces exemples dans lesquels les adverbes prennent différentes positions et différents rapports sémantiques et fonctions syntaxiques bien distingués :

144- **Demain** sera un autre jour.

Dans cet exemple, l'adverbe de temps (*demain*) prend la position initiale et se fonctionne comme un sujet.

Voici un autre exemple dans lequel l'adverbe fonctionne comme un complément du nom qui est antéposé au verbe de la phrase :

145- Le repas **d'hier** était délicieux.

Dans le cas où l'adverbe fonctionne comme un complément du verbe, cet adverbe se trouve en position finale. Nous citons cet exemple :

146- *Ça ne date pas **d'hier*** (ibid.2009 : 658).

8. Le placement des adverbes employés comme introducteur de la phrase

Il y a des adverbes qui fonctionnent comme des éléments introducteur de la phrase et qui se trouvent en tête de la phrase. Ces adverbes sont comme (*comme, est-ce que, etc.*).Voilà un exemple qui illustre ce type de placement :

147- **Comme** *elle est intelligente !*

148- **Est-ce que** *tu as quitté le pays ?*

Les deux adverbes (*comme et est-ce que*) se placent par excellence à la première position et sont considérés comme adverbes d'exclamation et d'interrogation.

L'adverbe (*comme*) dans son antéposition de la phrase peut porter sur un adjectif attribut, un verbe et un autre adverbe, son emploi dans tous ces cas est exclamatif. Voyons ces exemples dans les quels (*comme*) porte sur les trois constituants au- dessus :

149- **Comme** *tu es gentil !*

150- **Comme** *le temps passe quand je me promène !*

151- **Comme** *tu es loin!* (ibid.2009 :649).

La grammaire traditionnelle indique dans plusieurs positions que les adverbes sont formés à partir des adjectifs comme ce qui est remarqué chez les apprenants soudanais mais ce que n'est pas clairement précisé, c'est

le placement de l'adverbe, cette grammaire met les adverbes selon leur type et leur taille, alors qu'en syntaxe ce n'est pas le cas de tout et que le placement de l'adverbe se détermine à partir de plusieurs règles syntaxiques et sémantiques.

Les adverbes ou locutions adverbiales de liaison comme (*ensuite, aussi, au contraire, etc.*) jouissent d'une certaine mobilité comme dans cet exemple :

152- *Il a fait la cuisine, **ensuite** il a mis la table.*

153- *Il a fait la cuisine, il a **ensuite** mis la table.*

L'adverbe peut venir antéposer de l'adjectif, ce placement donne un sens à la phrase dans le cas de l'extraction, sachant que cet adverbe antéposé ne se prête pas à cette extraction. Voilà un exemple :

154- *Il n'est pas **tout à fait** actif* (ibid.879-880,651).

Cet exemple montre que l'adverbe d'intensité qui précède l'adjectif le modifie vers le sens de (*il est actif mais pas tout à fait*).

9. Le placement de l'adverbe de type argumentatif

Il est connu que la position de certains adverbes modifie et leurs rapports syntaxiques et aussi leurs interprétations sémantiques. Pour illustrer cet argument, nous prenons l'exemple de l'adverbe (*seulement*) inséré ou antéposé :

155- *Il est **seulement** une heure.*

156- **seulement**, *il est une heure* (ibid.2009 :647).

Dans la phrase (155) l'adverbe (*seulement*) inséré assigne une valeur argumentative au groupe verbal, tandis que dans la phrase (156) il assigne une valeur argumentative à toute la phrase entière.

10. Le placement des adverbes d'énonciation

Il est certain que l'adverbe porte sur un élément de l'énoncé ou de l'énoncé tout entier, mais la détermination d'un élément apparaît selon le placement de l'adverbe. Pour éclairer ce type de placement, nous donnons ces différents types d'adverbes dans les énoncés suivants :

157- Elle est **gravement** malade.

158- Je travaille **lentement**.

159- Il est **très** vivement intéressé.

160- Paul est **probablement** chez Pierre.

161- **Franchement**, Marie n'est pas très intelligente.

Chaque adverbe de ces énoncés porte sur un élément donné. Dans (157) l'adverbe (*gravement*) est modificateur de l'adjectif qui le suit et le change vers le sens de (*c'est la maladie qui est grave*), en (158) l'adverbe postpose le verbe le modifie vers le sens de (*c'est son travail qui est lent*). Dans l'énoncé (159) l'adverbe (*très*) se place devant un autre adverbe (*vivement*) et qui est incident à lui. Dans l'énoncé (160), l'adverbe (*probablement*) porte sur l'ensemble de l'énoncé pour dire (*c'est sa présence chez Pierre qui est*

probable), ici l'adverbe modalise la vérité, alors que l'adverbe (*franchement*) dans l'exemple (161) ne caractérise aucun élément de l'énoncé, qu'est-ce qui est franc dans cet énoncé ? L'adverbe dans ce cas-là est un adverbe d'énonciation parce qu'il garantit la vérité de l'énoncé. L'adverbe d'énonciation porte sur l'énonciation de l'énoncé. Les adverbes d'énonciation ont souvent pour fonction-même si ce n'est pas toujours le cas- de justifier l'énonciation d'un énoncé, en déchargeant en quelque sorte la responsabilité de cette énonciation sur l'autre (Opcit.1994 :84-85,87).

11. Le placement des adverbes de commentaire phrastique

Quelle que soit leur place dans la phrase, les adverbes de commentaire phrastique sont toujours détachés par une virgule ou une pause (qui manifeste une appréciation du locuteur sur son énoncé) qui soulignent leur fonction de commentaire phrastique qui peut être antéposé, inséré ou postposé. Voyons ce placement dans les exemples suivants :

162- *Jacques, **bizarrement**, n'est pas arrivé.*

163- *Jacques n'est pas arrivé, **bizarrement***
(ibid.2009 :653).

Ce type d'adverbes exprime une certaine attitude du locuteur par rapport à son énoncé.

La syntaxe indique que l'adverbe de commentaire phrastique montre une appréciation du locuteur vers son

énoncé, dans cet usage, la virgule donne à l'adverbe une fonction. Ce type d'adverbe n'est pas évident dans la grammaire traditionnelle, et qui ne donne pas une valeur au locuteur ce qui est essentiel de permettre à l'adverbe de prendre une fonction de commentaire phrastique.

12. Le placement des adverbes de commentaire énonciatif

Les adverbes de commentaire énonciatif se trouvent en tête de la phrase et dans une position insérée ou finale mais pas directement après le verbe, ils sont séparés du reste de la phrase par une virgule ou une pause énonciative. On emploie ses adverbes pour caractériser l'acte de dire la phrase, l'interprétation de l'adverbe de position changée se diffère. Nous prenons cet exemple de placement :

164- **Sérieusement**, elle est gentille.

165- **Sérieusement**, a-t-elle gagné le prix ?

Il est clair que le placement de l'adverbe est en tête dans les deux exemples, mais l'interprétation se diffère grâce à l'usage de cet adverbe.

Dans la première phrase (164), l'adverbe est mis dans un acte assertif ce qu'il caractérise le dire du locuteur, et entre dans le sens de : je dis sérieusement (pour parler sérieusement) qu'elle est gentille. Tandis que dans la deuxième phrase (165) où l'adverbe se situe dans un acte interrogatif qui caractérise la réponse attendue par

l'interlocuteur, grâce à son placement au début peut donner la lecture suivante :

Dis-moi sérieusement (en toute sérieuxité) si elle a gagné le prix ?

La fonction de ces adverbes est de préciser le degré de réalité que le locuteur exprime au contenu de son énoncé (ibid.2009 : 653-654,975).

La syntaxe montre que l'adverbe de commentaire énonciatif qui se trouve antéposé dans plus d'un exemple modifie dans son interprétation, cela veut dire que la position est la même mais ce qui fait la différence entre les deux exemples c'est le sens que l'adverbe peut donner à l'ensemble de la phrase alors que la grammaire traditionnelle montre que l'adverbe change son placement mais cela est dit d'une manière mécanique selon la composition verbale : si le verbe a une forme simple ou complexe, elle décrit aussi que les adverbes qui marquent une relation logique se mettent le plus souvent entre l'auxiliaire et le participe passé sans bien sûr donner une interprétation à cette localisation.

Selon Véronique Schott-Bourget dans son ouvrage *Approches de la linguistique* (1994 :89)

Parmi les adverbes qui caractérisent l'attitude de l'énonciateur vers son énoncé, nous avons quand même les adverbes modalisateurs comme (probablement, sans doute, certainement, etc.) qui renvoient à l'énonciateur, voilà un exemple de l'adverbe (probablement) qui est inséré dans l'énoncé :

166- *Pierre est **probablement** à Paris.*

Dans son placement inséré, l'adverbe porte sur tout l'énoncé, le rôle de cet adverbe est de modaliser l'énoncé, c'est-à-dire changer sa vérité. L'interprétation de cet énoncé est : (selon moi, Pierre est à Paris) cet énoncé est l'inverse de (Pierre est certainement à Paris, et cela signifie que je suis certain que Pierre est à Paris).

13. Bilan

Les classements de la grammaire traditionnelle de l'adverbe sont encore moins éclairants et qui ne distinguent pas les différents niveaux d'analyse. Cette grammaire ne montre pas les véritables rapports et fonctions syntaxiques et les interprétations sémantiques, ces deux dernières propriétés sont les caractéristiques de la syntaxe. Sachant que les adverbes conditionnés par leur propriété de construction peuvent être des éléments dépendant d'un composant de la phrase ou bien de la phrase dans son ensemble ou peuvent être des marqueurs qui orientent l'énoncé. L'adverbe dans son placement peut être caractérisé par la construction où il figure et par les apports sémantiques liés à ces positions.

Conclusion générale

Notre recherche sur la construction de l'adverbe en français avait pour objectif de montrer la fonction syntaxique et la valeur sémantique de l'adverbe. Cette étude vise, du départ, à montrer l'insuffisance de la grammaire traditionnelle par rapport à la syntaxe en ce qui concerne la construction adverbiale. Cette insuffisance peut être justifiée par les raisons suivantes : la grammaire traditionnelle ne s'intéresse pas au sens ni

à la fonction de l'adverbe. Elle ne donne pas une valeur interprétative à l'adverbe dans son placement. La grammaire traditionnelle n'est pas apte de donner une valeur au locuteur et à l'interlocuteur comme c'est le cas dans la syntaxe. Cette grammaire ne parle jamais de l'interprétation argumentative de l'adverbe, ce qui est essentiel pour orienter l'énoncé dans la détermination du sens. A cela s'ajoute les aspects pragmatiques, très importants pour l'interlocuteur afin de comprendre le message adressé par son locuteur. Dans ce sens, la grammaire traditionnelle ne s'intéresse jamais à cet emploi. Elle n'offre pas une possibilité au contexte ni à la condition énonciative.

L'étude des rôles sémantiques et des fonctions syntaxiques est fondamentale pour les éléments constitutifs de la phrase française, comme il est important de comprendre le message tout entier. nous souhaitons que les universités soudanaises intègrent ces études sémantiques et syntaxiques dans leurs cursus. Nous espérons que notre étude de la construction de l'adverbe se prolongera dans l'avenir. Nous pensons par exemple à comparer la construction de l'adverbe en français à celle de l'arabe. De plus, nous voudrions également aborder les autres constituants de la phrase française.

Bibliographie

1. Baylon, Ch et al. (2007), *Initiation à la linguistique*, Paris, Arman colin
2. Benveniste, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard.
3. Bouclarès, M et al. (1997), *Grammaire progressive du français*, Paris, Cle international.
4. Cheristensen, M et al. (2005), *Grammaire alphabétique*, Paris, Nathan.
5. Ducrot, O. (1991), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
6. Ducrot, O et al. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
7. Grevisse, M et al. (2011), *Le bon usage*, Bruxelles, Groupe De Boeck.
8. Grevisse, M. (1993), *Le bon usage*, Paris, Louvain-la-Neuve.
9. Le Petit Larousse. (2011), *Dictionnaire de langue française*.
10. Martin, R et al. (2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
11. Plantin, Ch. (1996), *L'argumentation*, Paris, Le Seuil.
12. Paul, R. (2011), *Le Petit Robert*, Dictionnaire de langue française.
13. Schott-Bourget, V. (1994), *Approches de la linguistique*, Paris, Nathan.

1. Tesnière, L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck.

Table des matières

Remerciements.....	I
.....	
المستخلص.....	II
البحث.....	
Abstract.....	III
.....	
Introduction générale.....	1
.....	

Premier chapitre

Définition des notions de base de l'étude

1. La linguistique.....	5
.....	
1.1. La linguistique comme description des langues.....	6
1.2. La linguistique comme étude du fonctionnement du langage.....	6

2. La syntaxe.....	6
2.1. Les fonctions syntaxiques.....	7
2.2. Les critères positionnels.....	7
2.3. Les critères morphosyntaxiques.....	8
2.4. Les critères manipulateurs.....	8
2.5. Les critères catégoriels.....	8
2.6. Les critères interprétatifs.....	8
3. La grammaire.....	9
3.1. L'approche syntaxique de la grammaire de dépendance.....	9
4. La sémantique.....	10
4.1. La description sémantique de la langue.....	10
4.2. La description sémantique d'un énoncé.....	11

4.3. La sémantique et la syntaxe.....	11
5. La phrase.....	11
5.1. La construction de la phrase.....	12
5.2. Le sens de la phrase.....	12
5.3. Du sens phrastique à la signification énonciative.....	13
5.4. Le sens.....	14
6. L'adverbe.....	15
7. L'argumentation dans la langue.....	15
7.1. L'acte de l'argumentation.....	16
8. L'interprétation.....	16
8.1. L'interprétation en sémantique linguistique.....	17

9.			
L'énonciation.....			1
7			
9.1. La phrase vs énoncé.....			19
9.2. Le locuteur et énonciateur.....			19
10. La pragmatique.....			20
10.1. L'acte illocutoire.....			20
11. Les modalités.....			21
11.1. Les modalités d'énonciation.....			21
11.2. Les modalités d'énoncé.....			22
12. Bilan.....			22

Deuxième chapitre

Construction de l'adverbe dans les grammaires traditionnelles

1. La formation de l'adverbe en (ment).....	
.....	24

1.1. Des formes simples.....	24
1.2. Des formes soudées.....	24
1.3. Des formes avec le suffixe (ment)	25
1.4. La construction de l'adverbe (tout)	33
2. Bilan.....	37

Troisième chapitre

Construction de l'adverbe en syntaxe

1. Le fonctionnement des adverbes de la phrase.....	39
2. Le fonctionnement des adverbes circonstanciels.....	40
2.1. Les rapports entre l'adverbe circonstanciel et le reste de la phrase..	41
3. La construction des adverbes d'interrogation.....	42
4. La construction des adverbes de négation.....	42
5. Le rapport entre l'adverbe et les autres constituants de la phrase.....	43

6.	Les types de dépendances de l'adverbe.....	43
7.	L'indication de degré.....	44
8.	La modification d'une expression quantifiée.....	45
9.	La construction des adverbes restrictifs ou exceptifs.....	46
10.	La modification d'un procès-verbal.....	47
11.	La modification d'un rapport de caractérisation.....	47
12.	La modification de la phrase ou de l'énoncé.....	47
	12.1. L'emploi scénique.....	48
	12. 2. Les rapports des adverbes spatio-temporels.....	48
	12.3. L'emploi de commentaire phrastique.....	49
	12.4. L'emploi de commentaire énonciatif....	50
13.	La marque d'une propriété globale de la phrase.....	51

13.1. Les types et les valeurs de la phrase.....	51
14. La construction des adverbes de balisage textuel.....	53
14.1. Les propriétés des adverbes de liaison.....	54
15. Bilan.....	54

Quatrième chapitre

Valeur sémantique du placement de l'adverbe

1. Le placement de l'adverbe dans le groupe verbale.....	58
2. Le placement des adverbes circonstanciels.....	61
3. Le placement des adverbes de quantité.....	63
4. Le placement des adverbes interrogatifs.....	65
5. Le placement des adverbes négatifs.....	66
6. Le placement des adverbes qui fonctionnent comme équivalents d'une	

phrase.....	
.....	67
7. Les différents placements des adverbesspatio-temporels.....	67
8. Le placement des adverbessemployés comme introducteur de la phrase.....	
.....	68
9. Le placement de l'adverbe de type argumentatif.....	6
10. Le placement des adverbessd'énonciation.....	
.....	70
11. Le placement des adverbessde commentaire phrastique.....	71
12. Le placement des adverbessde commentaire énonciatif.....	72
13. Bilan.....	
.....	73
14. Conclusion.....	
.....	75
15. Bibliographies.....	
.....	76
16. Table des matières.....	
.....	77

